



Dossier • P.17

**A LA RENCONTRE
DES PROFESSIONNELS
des établissements
et services médico-sociaux**

ACTUALITÉ

- 54^e congrès de l'Unapei à Nantes
.... p. 6



ACTION ASSOCIATIVE

- Journée Auto-représentation de l'association Nous Aussi
.... p. 12



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- Objectif Magny-Cours pour l'Esat Léon fontaine
.... p. 32



Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie de 700 lieux d'accueil pour personnes en situation de handicap.

Sodexo s'engage...

...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne
122, Boulevard Emile Zola - BP95
69923 OULLINS
Tél. : 04 72 39 75 40



Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

Sommaire

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n° 234/2° trim. 2014

DOSSIER

p. 17 LES MÉTIERS DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO- SOCIAUX

Qu'on les rencontre de manière régulière pour certains ou qu'on les croise occasionnellement pour d'autres, tous les professionnels des établissements et services font le quotidien des personnes accompagnées. Ils représentent un prisme de compétences très large dont nous n'avons souvent qu'une connaissance réduite. Pourtant, chacun d'entre eux joue un rôle précis dans le parcours des usagers.

Quelles sont leurs missions ?
Comment interviennent-ils
auprès des personnes qu'ils
accompagnent ?

ERRATUM

Dans le Bulletin n°233, nous évoquions en p.27 l'atelier blanchisserie de l'Entreprise adaptée Bellevue, il s'agit en réalité de l'Esat Bellevue.

ACTUALITÉS

- p. 06 Sup' de Mode fait défiler Le Bouquet 54° Congrès de l'Unapei à Nantes
- p. 07 Les ados face au handicap mental Philippe Nicot, nouveau Directeur général de l'Adapei du Rhône Signaler un acte de maltraitance
- p. 08 Journées familles & handicap
- p. 09 Faites du sport handi Mix & Délices, recettes gastronomiques pour tous Agenda 2014

CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 11

ACTION ASSOCIATIVE

- p. 12 JOURNÉE DE L'AUTO-REPRÉSENTATION Rien pour nous sans nous
- p. 14 COLLOQUE UNAPEI Le diagnostic et ses conséquences sur l'accompagnement

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- p. 25 RÉFLEXION Vous avez dit Snoezelen ?
- p. 26 INNOVATION Bienvenue à la Résidence Plurielle
- p. 29 DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS La compagnie du Boudy Band' Saï Saï est de retour ! Bal costumé : toujours plus nombreux
- p. 30 Champions d'escalade ! Escapade londonienne
- p. 31 Soirée de gala à l'OL Neige, glisse et soleil VIP au Lou Rugby
- p. 32 SPORTIVEMENT VÔTRE Objectif Magny-Cours !
- p. 34 DU CÔTÉ DES ESAT Papyrus : 20 ans d'existence
- p. 39 NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL Vincent Charrassin

REPÈRES FINANCIERS

p. 36

CARNET FAMILIAL

p. 37

ADRESSES UTILES

p. 38

le bulletin

Journal trimestriel n°234
des Parents et Amis de Personnes
Handicapées Mentales.
2° trimestre 2014

Adapei du Rhône :
Association Départementale des Parents
et Amis de Personnes Handicapées
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique
Décret du 30 août 1963)

Composition du comité de rédaction :
Nicolas Bordet, Régis Cayol, Henri P. Clerc,
Amélie Naudion, Marie-Laurence Madignier,
Elisabeth Rivard, Vincent Charrassin

Corrections :
Étienne Bickert, Jacques Denoit,
Jacques Mériaux

Siège social :
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 LYON CEDEX 03
Tél. 04 72 76 08 88
www.adapeidurhone.fr

Directeur de la publication :
Marie-Laurence Madignier

Réalisation et conception graphique :
unitémobile

Tirage : 2 300 exemplaires

Impression : Esat « Les Ateliers de Nierme »
Dépôt légal à la parution
ISSN 1260-0741

Crédits photos
P12-13 : Jean-Marie Heidinger, pour la CNSA
P14-15 : Maud Salignat – Unapei
P25 : Snoezelen France

**SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS,
ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :**

PERRIER
Froid et Cuisines Professionnelles
81 bis, rue de Borchamp
71110 MARCIGNY
Tel : 03-85-25-17-45
Fax : 03-85-25-34-49
contact@perrier-andre.fr

ROANNE MEDICAL SERVICE
Vente, location matériel médical, incontinence, accessoires salle de bains
246, route de Charlieu - 42300 ROANNE - Tél. 04 77 78 03 03 - Fax 04 77 78 04 04

CABINET LACHASSAGNE
SA Administrateur de biens - Transactions
45 rue Georges Clémenceau
69 470 COURS-LA VILLE Tél.: 04 74 89 72 12

THION FABRICATION & COMMERCIALISATION
de
TEXTILES D'ENTRETIEN
BP n°2 - 69470 Cours La Ville
Tél. 33 (0) 4 74 89 89 89
Fax. 33 (0) 4 74 89 84 63
www.thion-sas.fr

ELECTRIC' AUTO THOMAS
Magasins vente - Ateliers réparations
Tourisme - Poids Lourds - Travaux Publics
3, boulevard Maréchal Joffre - Z.I. Arsenal Sud - 42300 ROANNE
Tél 04 77 68 05 11 - Fax 04 77 71 67 44

CHUZEVILLE Z.I. Les Granges
69240 BOURG-DE-THIZY
AU SERVICE DE CEUX QUI CONSTRUISENT L'AVENIR
Matériaux : Tél. 04 74 64 16 12 - Fax 04 74 64 20 47 - Quincaillerie : Tél. 04 74 64 00 37

AUBONNET ET FILS S.A.
PLÂTRERIE - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOL
PLAFONDS SUSPENDUS - ISOLATION - FAÇADES
58 bis, rue de Charlieu - 69470 Cours - La Ville
Tél. 04 74 89 76 40 - Fax. 04 74 89 98 43

TECHN' EAU René BUFFIN
SANITAIRE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE
9, rue Georges Brassens 69240 BOURG-DE-THIZY
Téléphone 04 74 64 02 11

Travaux funéraires en tous genres - Taille de pierre
sarl Marbrerie CATTO
Avenue du Cimetière - 69240 BOURG-DE-THIZY
Tél. atelier 04 74 64 18 34 - Portable 06 07 90 20 61 - Fax 04 74 64 06 66
Annexe : rue de l'Égalité - 69550 AMPLEPUIS - Tél. 04 74 89 24 62

PassionFroid
groupe pomona
69805 SAINT PRIEST cedex
29, avenue Urbain Le Verrie
Tél. : 04 37 65 54 00
Fax : 04 37 65 54 10

CREDIT COOPERATIF
103, Avenue Maréchal de Saxe
69003 Lyon
Tél. : 0 980 980 001
Fax : 04 78 62 95 71
Mail : lyon-saxe@credit-cooperatif.coop

A. Lachal TRANSPORTS
ZI Les Granges - 69240 BOURG-DE-THIZY
Tél. 04 74 64 00 46 - Fax 04 74 64 16 34

SARL CHASSIGNOL Charles - MANUFACTURE DE TOURETS
Commerce et industrie du bois - Raboterie
Fabrique de palettes - Caisses d'emballages - Sciages en tous genres
42670 BELMONT DE LA LOIRE - Tél. 04 77 63 61 15 - Fax 04 77 63 63 22
Email : cch.belmont@wanadoo.fr - www.chassignol-charles.fr - Tourets-chassignol.com

Garage BUFFIN sarl
Réparations tourisme et poids lourds - Dépannage
VENTE NEUF ET OCCASIONS
Rue de Verdun 69240 Bourg-de-Thizy - Tél. 04 74 64 05 43

Isère Lyon Manntention
Chariots élévateurs - Transpalettes
DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN
VENTE et LOCATION
Z.A. Les Quatre Buissons
21, rue de Vaucanson - B.P. 13
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél. : 04 72 02 96 89
Fax:: 04 78 32 30 94

Édito

Le Bulletin de l'Adapei du Rhône n° 234/2° trim. 2014

L'affaire de tous...



Quoi de plus complexe que d'accompagner une personne pour lui permettre d'exprimer le meilleur de ses potentialités ? En particulier nos enfants et adultes handicapés mentaux, qui nous révèlent combien cette mobilisation autour d'eux peut être féconde... à plusieurs conditions :

- L'accompagnement est nécessairement pluridisciplinaire, faisant appel, surtout dans les établissements, à différents métiers complémentaires, éducatifs ou de soin. Grâce à la combinaison au quotidien de ces compétences et à un fonctionnement en réseau, les professionnels peuvent développer au mieux les capacités et le bien-être des résidents. Le dossier de ce Bulletin nous ouvre les portes de ces métiers et la motivation de ceux qui les exercent.

- Cet accompagnement doit assurer un cadre cohérent, coordonné entre les différents lieux de vie et les différents interlocuteurs de nos enfants. C'est la totalité de leur personne dont il faut prendre soin, à la maison, à l'école, dans leur lieu

de vie, de travail... Avec des repères communs, mais aussi des épisodes particuliers vécus avec la famille, avec des éducateurs ou des soignants, ou vécus dans leur voisinage, avec leurs amis... Cohérence et confiance, c'est ainsi que nous essayons de construire leur parcours de vie, étape après étape.

- Un bon accompagnement, c'est aussi l'affaire de tous, celle de spécialistes jusqu'à celle, à moindre degré, des personnes croisées qui osent la rencontre, le regard et la parole partagés, et modifient leur environnement en le rendant plus accueillant et favorable. Pour briser la glace, quelques conseils, de bons réflexes, sont prodigués dans un petit document distribué notamment lors des interventions que nous réalisons auprès des jeunes.

Ce n'est parfois pas si compliqué de faciliter la rencontre pour la rendre plus féconde, d'autant que chacun de nous, et chacun autour de nous, peut y participer...

• Marie-Laurence Madignier
Présidente de l'Adapei du Rhône



**FACILE À LIRE
ET À COMPRENDRE**

Les personnes handicapées ont souvent besoin d'aide à la maison, à l'école, au travail.

Les éducateurs, les médecins, les assistants sociaux, la famille et les amis doivent travailler ensemble pour accompagner les personnes handicapées.

Même les personnes rencontrées dans la rue ou dans un magasin peuvent faciliter la vie des personnes handicapées, en leur parlant naturellement et en répondant à leurs questions par exemple.

Tous les jours et partout, tout le monde doit aider les personnes handicapées mentales.

ÉVÈNEMENT

SUP' DE MODE FAIT DÉFILER LE BOUQUET



Comme en témoignent de récentes publicités anglaises – Diesel, Marks & Spencer... – le handicap, moteur ou physique, fait doucement son entrée dans la mode. À Lyon, le 24 avril prochain, cinq jeunes de l'Institut médico-éducatif professionnel Le Bouquet seront mis à l'honneur à l'occasion du défilé annuel de Sup' de Mode.

Prouver que la mode peut être accessible à tous les publics, c'est l'objectif de la démarche inédite de l'école lyonnaise de création et de design Sup' de Mode, qui a ouvert ses portes à Hairia, Rachelle, Dylan, Driss et Vahidé, cinq adolescents en situation de handicap mental. Le temps de deux ateliers, ils se sont retrouvés dans la peau de créateurs de sacs et t-shirts. Paillettes, perles, peinture, tag, couture, tissus, ils ont exploré les couleurs et les matières et laissé

libre cours à leur imagination, entourés par leur éducatrice et les étudiants de Sup' de Mode. Une expérience qui a aura aussi permis de sensibiliser ces derniers au handicap mental.

Prochaine étape : la présentation des créations des jeunes à l'occasion du défilé annuel de l'école, qui aura lieu au sein de l'impressionnant hall d'accueil de l'entreprise Cegid (Vaise). Entre impatience et appréhension, tous se préparent déjà à ce grand moment qui les mettra à l'honneur devant plusieurs centaines de personnes.



COLLOQUE

54^e CONGRÈS DE L'UNAPEI À NANTES



Cette année, le Congrès de l'Unapei se déroulera du jeudi 22 au samedi 24 mai à la Cité des Congrès de Nantes avec pour axe central de réflexion : le travail et la formation professionnelle des personnes handicapées mentales.

Les 3 journées en bref :

> Jeudi 22 mai

- Visites d'établissements afin de découvrir les réalisations locales et d'échanger sur les pratiques et les innovations. Les associations auront également à cœur de faire découvrir leur région à l'occasion de ces visites.
- Un Festival des arts créatifs sera organisé par l'ensemble des associations régionales.

> Vendredi 23 mai

- Assemblée générale de 9h à 19h.
- Une soirée festive aux grés des flots Nantais.

> Samedi 24 mai

Ateliers et débat sur le thème du Congrès qui sera consacré au travail et à la formation professionnelle des personnes handicapées mentales.

À noter : en amont du congrès de l'Unapei, l'Urapi Pays de la Loire organise le Festival des arts créatifs jeudi 22 mai 2014 à la Salle de la Carrière. Au programme : présentation de spectacles, d'ateliers cirque, peinture, sculpture, mosaïque... L'objectif du Festival des arts créatifs étant de faire reconnaître le savoir-faire des personnes handicapées dans ce domaine mais aussi de leur donner la possibilité de découvrir de nouvelles activités.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Unapei : www.unapei.org

SENSIBILISATION

LES ADOS FACE AU HANDICAP MENTAL

On se souvient de l'agression d'un jeune en situation de handicap mental par des mineurs en début d'année. La large couverture médiatique dont elle a fait l'objet témoigne de la prise de conscience générale de la gravité de ces actes. Pour contribuer à cette évolution des mentalités, l'Adapei du Rhône édite un support de sensibilisation à destination des collégiens : les « 10 coups de pouces ».

Une personne en situation de handicap mental peut avoir des difficultés pour entrer en relation avec l'autre, mémoriser des informations ou se repérer dans l'espace et le temps. Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire pour qu'elles soient respectées au même titre que n'importe quelle personne.

« Reste naturel et regarde la personne », « Parle sur un ton sympa », « Sois calme, patient, disponible », « Écoute attentivement la personne, laisse-lui le temps de s'exprimer ». Tels sont les conseils que propose le tract aux ados.

Il est notamment remis lors des actions de sensibilisation pour les collégiens menées par les bénévoles de la Commission sensibilisation et scolarisation. Ce tract existe aussi à destination du grand public.

N'hésitez pas à demander des exemplaires du tract en version ado ou grand public au siège de l'Adapei du Rhône, au 04 72 76 08 88 ou par mail : contact@adapeidurhone.fr.



BIENVENUE
PHILIPPE NICOT,
NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ADAPEI DU RHÔNE

Originaire de Besançon en Franche-Comté, Philippe Nicot a passé la plus grande partie de sa carrière professionnelle dans le Nord-Pas-de-Calais et a rejoint l'Adapei du Rhône le 31 mars.

Après une formation de juriste et une première expérience en tant que conseiller juridique en droit social pour un cabinet d'avocats, sa carrière s'oriente sur les ressources humaines et la formation. Au sein du centre de formation de la Chambre de commerce de Lille pendant 7 ans, puis du département emploi formation durant un an, il a notamment en charge l'accompagnement des entreprises. La rencontre avec l'univers du handicap se fait en 2000, au moment où il intègre l'Udapei du Nord, importante fédération d'Associations de parents et amis de personnes handicapées mentales.

Sa mission : accompagner et former les associations sur l'évolution des métiers. Président de l'Unifaf pendant un temps, il prend en 2006 la direction de l'Adapei du Calais, pendant 8 ans, tout en assurant la Délégation régionale de la Fegapei pendant 3 ans, ainsi que le Secrétariat régional de l'Unifed (employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social). Souhaitons-lui pleine réussite dans sa fonction de Directeur général au sein de notre Association.

URGENCE

SIGNALER UN ACTE DE MALTRAITANCE

Un enfant, une personne âgée, une personne handicapée ou un témoin d'un acte de maltraitance sur ces personnes ne sait pas toujours à qui s'adresser. Deux numéros sont à leur disposition et proposent une écoute spécialisée, un soutien et des conseils.



119 : joignable 24h/24, 7j/7, ce numéro national gratuit est destiné aux enfants et adolescents confrontés à une situation de danger ou de maltraitance, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent, et aux adultes préoccupés par une situation d'enfant en danger.

3977 : accessible du lundi au vendredi de 9h à 19h, ce numéro est destiné aux personnes âgées et aux personnes handicapées victimes de maltraitance, aux témoins de situations de maltraitance, ou encore aux personnes ayant des difficultés à s'occuper d'une personne âgée ou handicapée.



ACCÈS AUX SOINS JOURNÉES FAMILLES & HANDICAP

Le R4P (Réseau régional de rééducation et de réadaptation pédiatrique en Rhône-Alpes), soutenu par l'Adapei du Rhône, a organisé une journée gratuite pour les familles du département sur le thème « Famille et handicap : trucs et astuces pour faciliter l'accès aux soins » le samedi 12 avril 2014 à Lyon.

Le premier droit d'un enfant est d'avoir accès aux soins et à la santé. Pourtant, aujourd'hui encore, les familles éprouvent des réelles difficultés pour accéder aux soins de base pour leur enfant en situation de handicap.

Cette journée entre professionnels et parents a permis d'échanger trucs et astuces lors de tables rondes pour faciliter l'accès aux soins bucco-dentaires, pour gérer la douleur et pour prendre en charge les troubles du sommeil. Les ateliers pratiques et ludiques ont présenté aux familles des propositions très concrètes pour améliorer l'accès aux soins des enfants handicapés et les ont informés sur l'offre de soins ou services existants pouvant accueillir leur enfant.

Plus d'informations sur : www.r4p.fr

ÉVÈNEMENT

« FAITES DU SPORT HANDI ! »



Pour la 3^e année consécutive, le CDOS Rhône-Alpes (Comité départemental olympique et sportif) organise une journée de rencontres, de partage et de découverte entre les mondes du sport et du handicap à Bron.

En partenariat avec l'Adapei du Rhône et d'autres associations, l'évènement rassemblera sur un même terrain plus de 30 disciplines. L'occasion pour tous les sportifs en herbe ou confirmés, personnes handicapées ou non, de se familiariser avec des activités plus ou moins connues : rugby, escrime, tir sportif, handi karaté, cécifoot, aéromodélisme, et bien d'autres encore !

Cette journée festive, qui permet de sensibiliser le grand public sur les difficultés que peuvent rencontrer les personnes handicapées dans la pratique sportive, est aussi une manière de rapprocher le monde du handicap du monde sportif.

Rendez-vous le samedi 14 juin de 10 h à 17 h, Stade Pierre Duboeuf à Bron



À DÉCOUVRIR...

MIX & DÉLICES, RECETTES GASTRONOMIQUES POUR TOUS

Ce livre de 80 recettes mixées gastronomiques élaborées par 30 grands chefs cuisiniers mettra en appétit les personnes qui ont des troubles de la mastication et/ou déglutition.

Parents, professionnels et proches de personnes handicapées peuvent commander un exemplaire sur www.reseau-lucioles.org.



LE SAVIEZ-VOUS ?



> RETRAITE

Les travailleurs en situation de handicap pouvant justifier d'une incapacité permanente d'au moins 50% pourront avoir accès à :

- la retraite anticipée dès 55 ans, si les conditions de durée d'assurance validée et de celle cotisée correspondant à des périodes où la personne était en situation de handicap sont remplies.
- à la retraite à taux plein à 62 ans, même si elles n'ont pas tous leurs trimestres. [Loi 2014-40 du 20 janvier 2014]

> AIDANTS FAMILIAUX

Les aidants familiaux qui cessent de travailler ou réduisent leur activité, pour pouvoir s'occuper d'un parent lourdement handicapé, seront affiliés automatiquement et gratuitement à l'assurance vieillesse des parents au foyer. Tous leurs trimestres seront validés pour la retraite,

qu'ils travaillent à temps partiel ou pas du tout, et quel que soit le montant de leurs cotisations.

[Loi 2014-40 du 20 janvier 2014]

> MDPH

Pour la première fois, la Cour des comptes consacre un rapport thématique sur l'activité des MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées) d'une région, l'Aquitaine. La Haute Juridiction financière formule une série de préconisations visant notamment à « faciliter les relations entre les demandeurs et les équipes des MDPH ». Si les recommandations illustrent une situation locale et ne peuvent être extrapolées à l'ensemble du territoire national, quelques-unes des observations interrogent cependant quant à la situation des MDPH du Rhône.

Pour consulter le rapport, rendez-vous sur le site de la Cour des comptes www.ccomptes.fr, rubrique Publications.

Pour en savoir plus sur l'activité des MDPH, consultez la synthèse des rapports d'activité 2012 de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sur leur site web : www.cnsa.fr

> WWW.ACCUEIL-TEMPORAIRE.COM

Le site du GRATH (Groupe de réflexion et réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap) est le portail de l'accueil temporaire et de l'aide aux aidants en France. Il recense par région ou département tous les accueils temporaires existants. De plus, certains de ces accueils sont équipés d'un logiciel qui vous renseigne immédiatement sur les places disponibles.

L'accueil temporaire est ouvert à tous les âges, toutes les pathologies, dans la limite de 90 jours par an.

> COMMUNICATION ADAPTÉE AU GOUVERNEMENT

Marie-Arlette Carlotti, ancienne Ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, a rendu son bilan « Un an au service de la solidarité ».

La version en Facile à lire et à comprendre est disponible sur le site Internet des Affaires sociales et de la santé, rubrique Actualité - Presse / Communiqués.

AGENDA 2014



Mardi 10 juin Salle Jean Couty, Lyon 9^e
18h30 - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADAPEI DU RHÔNE**

Au programme : présentation du nouveau Directeur général, rétrospective en images des temps forts 2013, diffusion du film « Avant j'étais jeune »...

Entrée libre, nous vous attendons nombreux !

Samedi 14 juin Foyer de vie La Platière, Thizy
10h30 - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AGIHB (HAUT BEAUJOLAIS)**

Au programme : projets d'appui aux établissements, démonstration d'escrime par des résidents de La Gaiété...

Samedi 28 juin IME Le Bouquet, Lyon 9^e
12h - **FÊTE D'ÉTÉ DE L'ADAPEI DU RHÔNE**

APPEL À CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR (FONCTION BÉNÉVOLE)

Un certain nombre de nouveaux administrateurs sont désignés chaque année à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association.

Tous les membres de l'Adapei du Rhône, parents et amis, peuvent apporter des idées neuves et une énergie nouvelle en présentant leur candidature au poste d'administrateur.

Adressez vos candidatures au plus tard le 9 mai à l'attention de Bruno Le Maire, Secrétaire général de l'Adapei du Rhône : 75 Cours Albert Thomas – 69003 Lyon ou par mail : blemaire@adapeidurhone.fr

AVEZ-VOUS VERSÉ VOTRE COTISATION POUR L'ANNÉE 2014 ?

Pour l'année 2014, le montant de la cotisation ne change pas : 105 € et 55 € pour les personnes non imposables.

Plus de renseignements : 04 72 76 08 88

Autocars
Planche
GROUPE Keolis

Autocars Planche, filiale du groupe Keolis, exerce son activité en Rhône-Alpes depuis plus de 70 ans.

Elle est dotée d'une flotte de 260 véhicules. Elle est partenaire du Conseil Général du Rhône pour la gestion de lignes régulières, de lignes de transport à la demande et de services scolaires.

Autocars Planche met à votre disposition des autocars de tourisme pour tous vos voyages en France et à l'étranger.

Nous sommes à votre écoute pour vous aider à définir les transports adaptés à vos projets et satisfaire à vos demandes sous 48h.

CONTACTS

Services réguliers
et tourisme
Bourg-de-Thizy
04 74 64 01 05



SUMO SARL
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

56, rue Paul et Marc Barbezat – 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 70 37 – Fax 04 78 49 34 99

Solag

Un vrai service dans les Arts Graphiques

2, rue de l'Artifice
69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél. : 04 78 37 22 97
Fax : 04 78 37 20 44

bienvenue@solag.fr - www.solag.fr

SERRURERIE - FERRONNERIE

BERNARD BOTTAZZI

Correspondance
6, allée des Cèdres
69630 Chaponost
Tél. 04 72 32 20 61
Fax : 04 72 16 02 04

Siège social
29, rue de la Sarra
69600 Oullins
Tél. 04 78 86 93 70

cera
ENGINEERING

Spécialiste de la coupe
à chaud, à froid, par ultrasons.

Nos machines sont

- Conçues pour être simples à utiliser
- D'un excellent rapport qualité-prix
- Conformes aux normes CE

rue du 8 mai BP12 • 42390 Villars • France
tél. 33 (0)4 77 92 25 92 • fax. 33 (0)4 77 74 50 03
E-Mail : contact@ceraengineering.com - Site web : www.ceraengineering.com

SYMPATHISANT

Matériel médical • Orthopédie • Maintien à domicile
Pharmacie Centrale - 4, rue J. Jaures 69240 Thizy - Tél. 04 74 64 47 80

YSOFER.ESCA
Fabricant
Zone Industrielle
BP17
Avenue Jean Moos
69550 AMPLEPUI

Tél. 04 74 89 49 49
Fax. 04 77 89 49 50

YSOFER
FABRICANT

www.ysofer.fr

SYMPATHISANT

Laboratoire
UNILIANS
69330 MEYZIEU

La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Le Centre de Documentation est ouvert à tous : adhérents, membres du personnel, personnes extérieures

N'hésitez plus ! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 72 76 08 88

Une permanence est ouverte les jeudis de 14h30 à 17h30 à l'Espace Rencontre de l'Adapei du Rhône 75 Cours Albert Thomas, Lyon 3^e



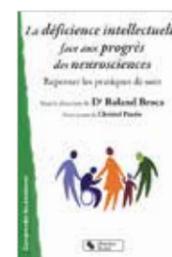
ÉPILEPSIES DE LA PETITE ENFANCE
Revue Contraste, Enfance et handicap, n° 38, 2013

Les épilepsies de la petite enfance sont polymorphes et incluent des formes bénignes et d'autres extrêmement sévères. C'est en particulier à ces dernières que ce numéro s'intéresse : au plan diagnostique, pronostique et aux conséquences familiales et sociales de ces épilepsies précoces qui peuvent aller jusqu'à une certaine stigmatisation. Le traitement de ces formes graves relève pour l'essentiel du domaine hospitalier, et pourtant les CAMSP et les SESSAD ont largement à se préoccuper de leur accompagnement au quotidien. L'épilepsie sévère de la petite enfance désorganise en effet le développement de l'enfant, son éducation, sa scolarité. Elle peut influencer sur son psychisme et ces éléments, joints à la terreur de déclencher des crises en contrariant l'enfant, aboutit à un « surhandicap » largement évitable et qui relève bien de l'action médico-sociale précoce.



AUTISME ET PROBLÈMES D'ALIMENTATION
Thomas Fondelli, Centre de communication concrète, 2013

Pour la plupart d'entre nous, manger est une activité ordinaire que nous répétons plusieurs fois par jour, sans réfléchir et généralement en y prenant du plaisir. Pour les personnes autistes, il en est parfois tout autrement. Manger peut s'apparenter à un véritable parcours du combattant, semé d'embûches qu'ils doivent apprendre à vaincre. À travers ce livre, Thomas Fondelli nous explique l'origine et la cause des difficultés que rencontrent les personnes autistes qui affichent une tendance à manger trop peu ou de manière trop peu variée. Il propose des pistes destinées à aider les éducateurs et les accompagnateurs pour soutenir ces personnes dans l'apprentissage de l'alimentation.



LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE FACE AUX PROGRÈS DES NEUROSCIENCES : REPENSER LES PRATIQUES DE SOIN
Dr Roland Broca, Chronique sociale, 2013

Comment a-t-on expliqué jusqu'à présent les déficiences intellectuelles ? En quoi l'évolution des connaissances permet d'étoffer les diagnostics, l'accompagnement des personnes, les traitements possibles ? Quelles perspectives pour les personnes concernées ? Quelles pistes de recherche à poursuivre ?

Cet ouvrage apporte des réponses à ces questions. Il regroupe les contributions de différents spécialistes de la déficience intellectuelle et des neurosciences. Il s'adresse à tous les médecins, rééducateurs spécialisés, enseignants mais aussi aux familles des enfants accueillis dans les établissements spécialisés qui y trouveront un outil précieux de compréhension et une approche déculpabilisante de la déficience intellectuelle.



Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei du Rhône, www.adapeidurhone.fr > Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE :
http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac_css/

► JOURNÉE DE L'AUTO-REPRÉSENTATION

« RIEN POUR NOUS SANS NOUS »

En France, 700 000 personnes handicapées mentales réclament la parole. Depuis plus de 10 ans, l'Unapei et « Nous aussi » travaillent ensemble pour que le principe de l'auto-représentation soit une réalité. Les deux associations ont organisé le vendredi 14 mars 2014 à Nanterre une journée d'échanges sur cette thématique fondamentale pour les personnes handicapées mentales.



L'objectif de cette journée était d'expliquer aux personnes directement concernées le principe de l'auto-représentation, son importance ainsi que les actions à mener pour qu'elle devienne réelle.

Cette journée s'adressait aussi bien aux personnes handicapées intellectuelles qu'aux familles et aux professionnels. Le programme et les échanges étaient conçus en facile à lire et à comprendre.



Cinq points importants étaient développés :

- Qu'est-ce que l'auto-représentation ?
- L'importance de l'auto-représentation
- Un exemple d'action : lancement du guide « mode d'emploi de la banque »
- Le soutien à l'auto-représentation
- Création d'une délégation locale de Nous Aussi : mode d'emploi

QU'EST-CE QUE L'AUTO-REPRÉSENTATION ?

Elle désigne un principe simple : « rien pour nous sans nous » et des objectifs :

- permettre aux personnes handicapées mentales de participer activement aux décisions qui les concernent,
- leur donner les moyens d'exprimer leurs désirs et leurs choix de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?



> INCLUSION EUROPE,
UNE PLATEFORME EUROPÉENNE
DES AUTO-REPRÉSENTANTS

Inclusion Europe est une association porte-parole des personnes handicapées mentales et de leurs familles à travers l'Europe, depuis 1988. Ses objectifs sont notamment :

- de promouvoir l'échange de connaissances à travers l'Europe,

- d'influencer la politique sociale européenne sur différentes thématiques : la non-discrimination, l'inclusion sociale, l'éducation inclusive, la capacité juridique et l'accès à la justice, l'autonomie de vie, mais aussi l'auto-représentation et l'accessibilité.

Inclusion Europe a créé la Plate-forme européenne des auto-représentants, EPSA, qui représente les organisations d'auto-représentants en Europe depuis 2000 et travaille au renforcement du mouvement. L'EPSA est notamment en charge de la publication de règles européennes pour l'élaboration de supports en facile à lire et à comprendre.

Plus d'informations sur :
www.inclusion-europe.org

FACILE À LIRE
ET À COMPRENDRE

Pourquoi cette journée ?

Depuis plus de dix ans, l'association Nous Aussi et l'Unapei travaillent ensemble pour l'auto-représentation des personnes handicapées intellectuelles.

Elles ont organisé le 14 mars 2014 une journée d'échanges sur l'auto-représentation.

L'auto-représentation c'est « rien pour nous sans nous ». Les personnes handicapées intellectuelles doivent participer aux décisions qui les concernent. Les personnes handicapées doivent pouvoir dire ce qu'elles veulent pour leur vie.

Pendant cette journée, les organisateurs ont expliqué ce qu'est l'auto-représentation.

Ils ont montré pourquoi l'auto-représentation est importante, en donnant des exemples.

Ils ont dit ce qu'il faut faire pour aider l'auto-représentation.

Cette journée était pour tout le monde : les personnes handicapées intellectuelles, les familles et les professionnels.

Les échanges étaient faciles à comprendre pour les personnes handicapées intellectuelles.

Plus d'informations sur : www.nousaussi.over-blog.com



► COLLOQUE UNAPEI

LE DIAGNOSTIC ET SES CONSÉQUENCES SUR L'ACCOMPAGNEMENT

Ce colloque organisé par l'Unapei les 17 et 18 janvier à Paris a permis aux spécialistes de faire le point sur les dernières avancées médicales et scientifiques concernant le diagnostic de la déficience intellectuelle et ses conséquences pour les personnes handicapées, leur famille, leur parcours de soins, leur parcours éducatif, les projets d'établissements et la formation des professionnels qui les accompagnent.



Dr. Delphine Héron

ÉTABLIR LE DIAGNOSTIC DE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Les Pr. Arnold Munnich, Vincent Des Portes et le Dr. Delphine Héron ont tout d'abord présenté les protocoles permettant d'établir un diagnostic de déficience intellectuelle :

- l'examen clinique, qui nécessite une consultation longue et minutieuse,
- l'IRM (Imagerie par résonance magnétique nucléaire),
- la consultation de génétique.

Quant au fameux QI (quotient intellectuel), s'il reste toujours utilisé pour déceler une déficience intellectuelle, il ne permet pas à lui seul d'évaluer les compétences réelles de la personne, c'est-à-dire son « fonctionnement adaptatif », comme l'a rappelé Gérard Bussy, Neuropsychologue au CHU Nord de St-Etienne.

POSER LE « DIAGNOSTIC ÉTIOLOGIQUE »

Au-delà de l'évaluation de la déficience intellectuelle, le colloque a surtout permis de mettre en avant l'intérêt du « diagnostic étiologique », autrement dit l'origine de la déficience, notamment lorsqu'il s'agit d'un problème génétique. Une démarche longue et complexe, tant le prisme des étiologies est vaste.

En effet, si une simple photo permet d'identifier une personne comme porteuse de Trisomie 21, différents examens du patrimoine génétique sont nécessaires pour poser le diagnostic étiologique. Parmi eux, le caryotype standard, la FISH (fluorescence in situ hybridation), la CGH ARRAY (hybridation génomique comparative) et le séquençage haut débit, qui permet d'accéder directement aux gènes, sont des outils indispensables.

LE CASSE-TÊTE DE LA GÉNÉTIQUE

Le chercheur Thomas Bergeron, qui a isolé plusieurs gènes de l'autisme, illustre la complexité du travail de recherche en génétique. À l'heure actuelle, il estime que plus de 200 gènes sont impliqués. Et l'on peut trouver un gène muté par famille. Il décrit en exemple une famille où un garçon est autiste et l'autre porteur du syndrome d'Asperger, ils ont tous les deux un gène muté différent !

ADAPTER LES PARCOURS ET L'ACCOMPAGNEMENT

Malgré les hésitations, les barrières qui peuvent être rencontrées et souvent une attente difficile, la pose d'un diagnostic étiologique peut permettre de :

- **déterminer l'origine** : génétique, toxique, ischémique (accident vasculaire)...
- **mieux soigner et guider le traitement** : y a-t-il un traitement pour améliorer les capacités ? Y a-t-il au contraire des complications, voire des sur-handicaps que l'on peut éviter ?
- **affiner le pronostic** : l'enfant risque-t-il de régresser ou continuera-t-il à faire des progrès ? Sera-t-il en mesure de marcher, de parler ?...
- dans le cas d'une origine génétique, **savoir s'il s'agit d'une mutation génétique héréditaire ou accidentelle** et dans le dernier cas envisager plus sereinement une nouvelle grossesse,
- **informer les membres de sa famille** d'une maladie génétique héréditaire,

- rentrer dans un **processus d'essais thérapeutiques** pour les parents qui le souhaitent,
- et surtout, **améliorer le bien-être des personnes en adaptant l'accompagnement** du handicap dans toutes ses dimensions : rééducation, éducation, pédagogie, soins psychiques, suivi médical, pharmacologie...

Néanmoins, pour que les démarches diagnostiques profitent à tous ceux qui le désirent, les spécialistes réunis lors du colloque ont souligné le chemin qu'il reste à parcourir en termes de prise en charge financière, du séquençage haut-débit notamment, et en termes d'augmentation des moyens alloués à la recherche.



POINT DE VUE DE PROFESSIONNEL



Marie Allègre, chef de service à l'IME Les Coquelicots

> **La question du diagnostic est-elle fondamentale au quotidien, dans le travail avec les enfants et adolescents de l'IME ?**
Le diagnostic permet tout d'abord de connaître l'origine et de nommer les choses. Or, « nommer », comme le colloque l'a démontré, c'est le premier temps du soin et de l'accompagnement individualisé. C'est ce qui va nous permettre, professionnels, de déterminer les différents axes d'accompagnement. Il peut guider nos interventions et le choix des outils médico-éducatifs, en tenant compte des forces et faiblesses des profils de chacun de nos usagers, pour améliorer leurs capacités. Il

s'agit également d'agir sur la prévention de pathologies qui peuvent être associées. À l'inverse, le diagnostic peut aussi nous permettre de ne pas nous inquiéter inutilement.

> **Connaissez-vous le diagnostic de toutes les personnes accompagnées à l'IME ?**
Pour 10%, la pathologie est inconnue ou non identifiée. Nous essayons autant que possible d'obtenir à l'admission l'ensemble des diagnostics afin de fournir des réponses adaptées. Si ce n'est pas le cas, le colloque nous a appris que certains instituts pouvaient effectuer des diagnostics ou recherches génétiques – même si malheureusement, les listes d'attente et le coût peuvent être des freins. Dans tous les cas, ce travail se fait en partenariat avec la famille. Sans son accord, nous ne pouvons entreprendre une telle démarche.

AGENDA

6 juin 2014

LA TRANSITION ENFANT-ADULTE DANS LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Journée de formation du Centre de Référence X fragile et autres déficiences intellectuelles de causes rares

> **Institut des Sciences cognitives, Lyon**
Programme et inscriptions sur : <http://deficience-intellectuelle.univ-lyon1.fr/fr/pages/deficience-intellectuelle-accueil>

QUEL IMPACT SUR LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT ?

Brigitte Joly, Directrice du pôle enfance de l'IME l'Envol, a présenté l'expérience de cet établissement pour lequel s'est organisée une collaboration avec le service de génétique de l'Hôpital Necker, pour établir le diagnostic étiologique des enfants qui n'en n'avaient pas encore bénéficié.

Les résultats de ces diagnostics ont permis d'intégrer le projet de soins comme composante du projet d'établissement, aux côtés du projet éducatif et pédagogique. Le projet d'établissement peut alors tenir compte des problématiques des enfants accueillis, aux profils complexes : troubles cognitifs, troubles du langage et de la communication, troubles psychomoteurs, troubles du comportement, sur-handicaps associés, polyhandicaps, handicaps rares syndromiques.

Une spécificité de l'IME réside aujourd'hui dans la création de multiples ateliers, en lien avec la nature des difficultés de chacun. Pour traiter les troubles du langage par exemple, quatre ateliers ont été mis en place : verbotonal, rythme et langage, souffle et praxies, langue des signes.

► Contribution de Danièle Le Maire, parent

BON À SAVOIR !



La démarche diagnostique est de plus en plus souvent proposée aux jeunes enfants, mais les adultes n'en sont absolument pas exclus. Il n'y a pas d'âge maximum pour établir un diagnostic et améliorer considérablement la prise en charge et l'accompagnement. Cette démarche peut être reprise tous les 3 à 5 ans si un premier bilan s'avère négatif.

domino assist'm
 intérim & recrutement
 INTERIM - CDI - CDD

**Confiez nous la gestion de vos recrutements
 et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
 des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
 infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
 assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



**Toute
 votre communication
 par l'objet
 étudiée sur mesure**

273, rue André Philip - 69003 Lyon
 Tél. 04 78 60 02 27 - Fax 04 78 60 98 66



**ENTREPRISE
 BOSGIRAUD**

réalise tous vos projets de constructions

**SALLES
 69460 ARBUISSONNAS
 Tél. 04 74 67 54 73
 Fax 04 74 67 59 40**

maisons individuelles
 restaurations - collectifs
 bâtiments industriels
 bâtiments agricoles



**Transports d'enfants
 & d'adultes handicapés
 Handicap mental,
 moteur ou sensoriel**

© 04 37 72 30 30
 fax 04 37 72 30 39

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



DEBIZE

Matériel et fournitures vinicoles

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
 Siège social : 138, route de Riottier
 BP 251 - 69658 Villefranche cedex
 Tél. 04 74 02 77 77 - Fax 04 74 02 77 71
 Courriel : debize.sas@debize.fr - www.debize.fr



**TRAVAUX / CHAUFFAGE
 CLIMATISATION
 PORTES DE GARAGE
 ÉLECTRICITÉ**

Maintenance | Dépannage 7 J / 7
 Tél. : 04 78 76 51 47

Parc du Moulin à Vent - Bat 22B
 33 rue du Docteur Lévy - 69200 Vénissieux



AUTO SECURITE
 Contrôle Technique Automobile

10% de remise aux parents, amis, personnels de l'ADAPEI

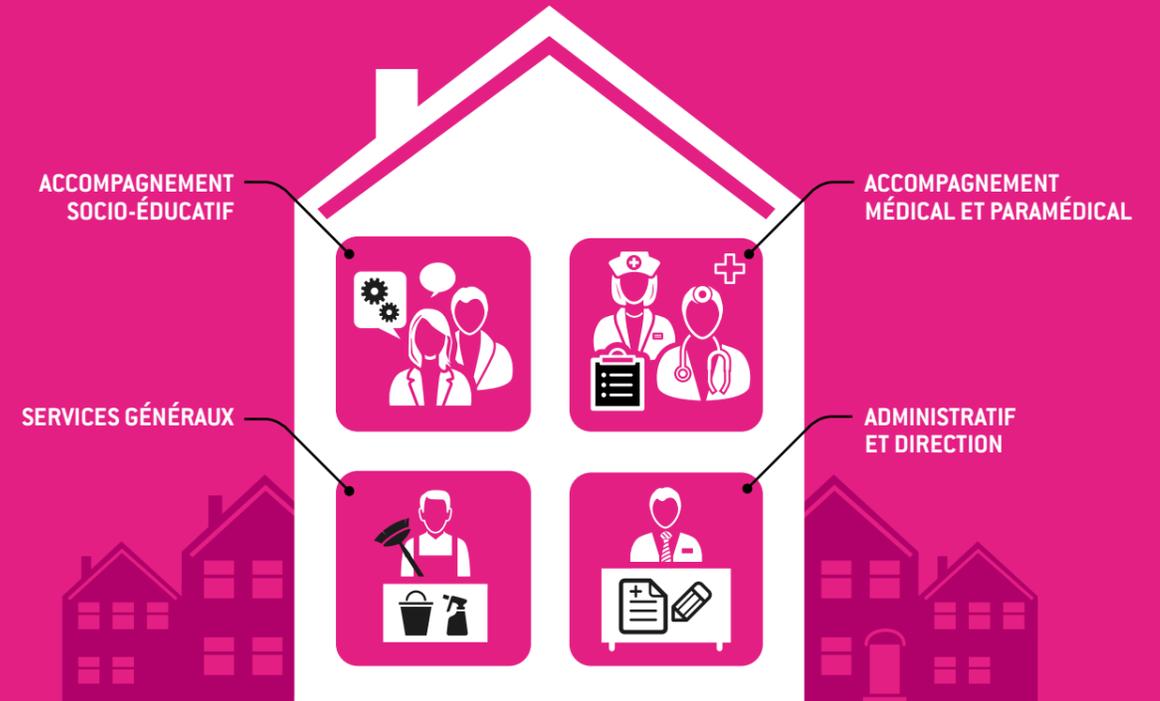
62, Rue E. Decorps
 69100 Villeurbanne
 Tél. 04 72 35 08 13

4, rue Denis
 69008 Lyon
 Tél. 04 78 09 02 59

LES MÉTIERS

de nos établissements et services médico-sociaux

À la rencontre des équipes qui accompagnent
 les personnes handicapées mentales
 à chaque étape de leur parcours.



Qu'on les rencontre de manière régulière pour certains ou qu'on les croise occasionnellement pour d'autres, tous les professionnels des établissements et services font le quotidien des personnes accompagnées.

Ils représentent un prisme de compétences très large dont nous n'avons souvent qu'une connaissance réduite.

Pourtant, chacun d'entre eux joue un rôle précis dans le parcours des usagers.

Plongez dans ce dossier au cœur des métiers de l'Adapei du Rhône : qui sont ces professionnels ? Quelles sont leurs missions ? Comment interviennent-ils auprès des personnes qu'ils accompagnent ?



AMPLEPUIS Route de Roanne **T. 04 47 89 25 28**
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE
 Lieu-dit « Près de la cloche » **T. 04 74 06 45 85**
BOURG-DE-THIZY
 Route de Roanne - C.D. 504 **T. 04 74 64 14 10**

DÉCINES-CHARPIEU
 Place de la Mairie **T. 04 78 49 27 15**
OULLINS
 141, boulevard Émile Zola **T. 04 78 51 35 74**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Accompagnement socio-éducatif

- Aide médico-psychologique (AMP)
- Moniteur-éducateur (ME)
- Educateur spécialisé (ES)
- Educateur technique spécialisé
- Educateur sportif
- Educateur jeunes enfants (EJE)
- Moniteur d'atelier*
- Assistant social (AS)
- Enseignant spécialisé
- Conseiller économique, social et familial

Accompagnement médical et paramédical

- Infirmier
- Aide-soignant
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste
- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Médecin généraliste
- Médecin psychiatre
- Médecin de médecine physique et de réadaptation ou médecin rééducateur

Services généraux

- Agent de service intérieur
- Agent d'entretien
- Lingère
- Cuisinier
- Maîtresse de maison
- Veilleur de nuit

Administratif et direction

- Assistant administratif
- Assistant de gestion administrative
- Comptable référent
- Chef d'atelier et chef de production*
- Chef de service (éducatif, social*, cadre de santé)
- Directeur adjoint
- Directeur d'établissement

Sans oublier les différents intervenants extérieurs ponctuels (animateur sportif, podologue, animateur de théâtre, dermatologue...) et nombreux stagiaires présents auprès des personnes accueillies et accompagnées.

* métiers spécifiques aux Esat

La composition des équipes et les orientations précises de chaque fonction varient d'un établissement à un autre, selon sa taille, le public qu'il accompagne, la nécessité de soins ou non... Mais tous ces professionnels ont un point commun : une grande capacité d'écoute, de décodage et d'analyse, qui doit leur permettre de traduire les observations en actions pertinentes et ciblées par rapport au projet des usagers.

> Les descriptifs présentés dans ce dossier, non exhaustifs, donnent une vision d'ensemble du champ d'intervention de chaque métier et des qualités requises.



QUESTION À...

Valérie Caralp-Faurot, Directrice des ressources humaines de l'Adapei du Rhône

> Les besoins liés à la prise en charge des usagers évoluent sans cesse. Quelle place tient la formation des professionnels pour accompagner ces mutations au sein de l'Adapei du Rhône ?

De manière générale, la formation représente un investissement important de la part de l'Association : 61 117 heures ont été dispensées en 2013, pour un montant total de 1,2 M€ qui correspond à 1 078 personnes formées ! Parmi ces formations, 70% permettent d'acquérir des compétences nouvelles dans un métier, en lien avec une évolution des besoins en accompagnement. Vieillesse de la personne, prise en charge quotidienne de la grande souffrance physique, vie affective et intime des usagers, bientraitance, santé bucco-dentaire... Tels sont des exemples de formations collectives suivies par le plus grand nombre en 2013.

LE DIRECTEUR - et le cas échéant le directeur adjoint, tient une place centrale. Il est le garant :

- > de la diffusion des valeurs du projet associatif,
- > de la mise en œuvre du projet d'établissement et des projets personnalisés,
- > du respect des droits des usagers et des relations avec les familles,
- > de la qualité de l'action et de la promotion de la bientraitance,
- > de l'ouverture sur le territoire et du développement des relations avec les partenaires extérieurs,
- > de la représentation de l'établissement auprès des partenaires, prestataires et institutions.

En charge du pilotage global des compétences, il est accompagné dans ses missions par les chefs de service, d'atelier ou de production. Ensemble, ils coordonnent les interventions, en veillant à maintenir la personne accueillie ou accompagnée au cœur du dispositif.

« Les petites victoires du quotidien »

Agnès Bruneau, éducatrice spécialisée au Foyer de vie Les Tournesols (Toussieu)

« Ce sont les petites victoires de tous les jours qui font notre satisfaction, tout ce qui permet à la personne de gagner en bien-être et de le faire durer. Cela représente beaucoup d'énergie, de créativité et de capacité à rester positif quand la personne va moins bien, pour l'aider à rebondir. Cela demande aussi de l'humilité : nous ne sommes pas des magiciens et ces victoires ne nous appartiennent pas. »



Un accompagnement socio-éducatif de tous les instants



Développer le bien-être, améliorer l'autonomie, faire progresser les acquis, selon des orientations identifiées dans le projet personnalisé, rien n'est fait au hasard en matière d'action socio-éducatif. Les équipes travaillent ensemble pour mettre en œuvre des actions pertinentes, au sein de l'établissement comme à l'extérieur.

CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF

- > pilote la poursuite, par l'équipe pluridisciplinaire, des objectifs et projets définis en commun et anime l'action des référents des usagers.
- > en lien avec le Directeur d'établissement, met en œuvre et coordonne les actions de l'équipe éducative et pédagogique, pour l'accompagnement au quotidien des personnes.
- > suit les projets individualisés et veille à la qualité des relations avec les familles et autres partenaires extérieurs.

+ Anticipation, sens de l'organisation et du management, créativité

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

- > coordonne l'action éducative en lien avec le projet d'établissement.
- > participe à l'élaboration du projet personnalisé.
- > accompagne au quotidien les personnes afin d'éveiller, de développer et maintenir leurs capacités et leur autonomie.
- > gère les plannings des ateliers et activités (sauf SAVS).
- > anime les temps d'accompagnement collectifs.

+ Observation et analyse, anticipation, travail en équipe, capacité à révéler les compétences
 Ses variantes ou spécialités : coordinateur d'activités, sportif, musique, jeunes enfants, arts plastiques...



Le pro de la coordination Kamel Bouzid, chef de service de l'IME Les Primevères (Charly)

« Ce qui me motive ? Faire en sorte d'amener l'enfant en situation de handicap à grandir et à se sentir bien, au travers de l'accompagnement des équipes. Pour y parvenir, les réunions tiennent une place importante : réunions de fonctionnement par unité de vie ; réunions de suivi hebdomadaire avec les éducateurs, la pédopsychiatre, la psychologue et la Directrice ; réunions avec l'équipe pédagogique ; points d'échanges avec la Directrice, dès que l'on peut ; rencontres avec mon homologue de l'IMPro pour travailler sur des thèmes transversaux... La liste n'est pas exhaustive. Sans oublier les réunions avec les familles, que nous rencontrons presque toutes les semaines. L'un des rôles principaux du chef de service est selon moi l'écoute, qui favorise l'émergence d'initiatives et de solutions parmi les équipes et nous permet de répondre aux attentes des familles. »

Un accompagnement socio-éducatif de tous les instants

« Les guider, sans faire à leur place »

Valérie Tholance, éducatrice spécialisée au Service d'accompagnement

à la vie sociale (SAVS Lyon 8^e)

« Au SAVS, nous accompagnons des personnes qui vivent déjà de manière autonome ou ont ce projet. On les guide vers les bons professionnels, sans faire à leur place, comme des « facilitateurs de liens ». Elles ont d'autres besoins qu'en établissement, mais le métier reste le même : nous sommes là pour maintenir ou révéler les capacités. Pour y parvenir, nous travaillons énormément en équipe et avec un réseau de partenaires extérieurs de nature très diverse [curateurs, associations locales, professionnels du soin, organismes de logement...]. »

Parole d'usager

Jean-Paul Grand, Foyer d'hébergement Le Bois Galant (Vaulx-en-Velin)

« On voit les éducateurs en rentrant du travail et le week end aussi, quand on fait des sorties. Ils sont là quand on a besoin, ils nous donnent des coups de main ou nous disent quoi faire. Je fais beaucoup de choses tout seul mais ça me fait du bien d'avoir quelqu'un. »



ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

> mise en œuvre d'actions éducatives orientées vers l'insertion et l'apprentissage socio-professionnels, par exemple en organisant et animant des activités technologiques en lien avec la production industrielle, le jardinage et des travaux manuels.

+ Capacité à transmettre la valeur du travail et évaluer la capacité de travail des jeunes en formation



MONITEUR-ÉDUCATEUR

> accompagne les personnes dans leur quotidien à travers notamment la conception et l'animation d'activités en groupe, intra ou extra-établissement, en lien avec les projets des personnes.

> au carrefour du travail de l'AMP et de l'éducateur spécialisé.

+ Disponibilité, prise d'initiatives, capacité à concevoir une activité, un projet ou un atelier

« Donner du sens à chaque action »

Denis Blanc, moniteur-éducateur au Foyer de vie Les Châtaigniers (Saint-Priest)

« Pour chaque activité, nous avons à l'esprit l'objectif par rapport au projet de la personne. Si nous proposons à quelques résidents d'aller manger dans un restaurant qui a récemment ouvert dans le quartier, ce n'est pas pour le plaisir gastronomique, mais pour les inciter à faire la démarche de sortir, d'aller dans un lieu nouveau. C'est passionnant, il y a autant de pistes différentes que de personnes et ces pistes varient en fonction des étapes de la vie. Il faut en permanence s'adapter et aider les personnes à faire de même, car à l'extérieur aussi les choses bougent. »

AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

> participe à l'ensemble de la prise en charge au quotidien des personnes : accueil, lever, toilette, soins, encadrement des repas, animation d'ateliers...

> met en œuvre des actions éducatives et de soins pour éveiller, développer et maintenir leur autonomie dans les différentes dimensions (sensorielles, cognitives, affectives...).

+ Patience, disponibilité et proximité, persévérance



« À tâtons... »

Delphine Sakrajba, institutrice à l'IME Le Bouquet (Lyon 9^e)

« On suit au plus près le rythme de chaque enfant et on redétaille le socle commun des programmes d'enseignement, car les progrès sont plus lents. À l'entrée au CP, on sait que les enfants sauront lire à la fin de l'année. En démarrant la lecture avec Sofiane et Camélia, je ne savais pas si ça allait fonctionner. Car même si a priori ils avaient les capacités, rien n'indiquait s'ils auraient la motivation. On tâtonne, on s'adapte. Et au final, les progrès sont plus gratifiants. »

Paroles d'enfants

« J'écris des lettres, je fais des jeux et des dessins. »

Laure, 13 ans

« On fait du jardinage, on a fait pousser des fleurs, on apprend le nom des outils et comment les utiliser. »

Sofiane, 11 ans

LES MÉTIERS SOCIO-ÉDUCATIFS spécifiques aux Entreprises et services d'aide par le travail (ESAT)

CHEF DE SERVICE SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL

> coordonne le pôle médico-social (assistant social, psychiatre, psychologue, infirmier...) et l'accompagnement éducatif des travailleurs.

> en charge de l'élaboration des projets personnalisés, en lien avec le chef de production et d'atelier.

> met en œuvre et coordonne des activités de soutien et de développement de l'autonomie personnelle et professionnelle (groupes de parole, outil informatique...).

+ Anticipation, sens de l'organisation et du management, prise d'initiatives

CHEF DE PRODUCTION

> encadre le fonctionnement de l'établissement dans un souci de productivité, en lien avec l'accompagnement du travailleur.

> assure la relation commerciale et la prospection.

+ Rigueur, sens commercial et du service, organisation

CHEF D'ATELIER

> assure l'encadrement des moniteurs d'un atelier en termes de suivi de la production et de mise en œuvre des projets personnalisés.

+ Dynamisme, prise de recul, capacité à encadrer du personnel



MONITEUR D'ATELIER

> accompagne les travailleurs d'un atelier de travail dans l'apprentissage de techniques professionnelles, mais aussi dans l'adaptation à la vie en groupe.

> veille à valoriser et développer les compétences.

> gère la production en veillant au respect des demandes des clients.

+ Écoute et communication, patience et vigilance, connaissances techniques et industrielles

« Parole d'usager »

Michel Paez, travailleur dans l'atelier de Solange Maggiori

Solange gère l'atelier, elle encadre les ouvriers. Elle nous montre ce qu'il faut faire. On ne reste pas sur les mêmes activités tout le temps. Quand j'ai fait le point sur mon projet, j'ai discuté avec Solange et j'ai demandé à changer. »



Regards croisés

Géraldine Marnas et Magali Brias sont toutes les deux assistantes sociales à l'IME Les Primevères (Charly).

> Comment s'articule votre intervention avec vos interlocuteurs et partenaires de travail à l'IME Les Primevères ?

Géraldine : L'assistante sociale a une place particulière. Nous sommes seules sur notre fonction, mais très proches des équipes.

Magali : Nous nous appuyons notamment beaucoup sur les informations transmises

par les éducateurs et les psychologues.

G. : Nous participons aussi aux réunions de synthèse et même aux retours de synthèse aux côtés de l'éducateur référent, le chef de service, auprès du jeune et de sa famille.

M. : Ce lien étroit avec les familles et les responsables légaux, pour d'autres questions qu'administratives ou matérielles, est très important. En apportant notre éclairage social, nous sommes « co-constructrices » du projet.

G. : En dehors de l'établissement, nous jouons un rôle d'interface avec les par-

tenaires extérieurs, en premier lieu la Maison départementale des personnes handicapées, les Maisons du Rhône, ainsi que les structures pour adultes.





Un suivi de la santé et des soins adaptés

Ils contribuent également de manière forte à l'élaboration et la concrétisation des projets personnalisés : ce sont les professionnels médicaux et paramédicaux. Pour cela, ils travaillent en étroite collaboration avec les intervenants socio-éducatifs, s'appuyant sur les informations et observations transmises, et communiquant à leur tour toutes les informations utiles à la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité, dans le respect du secret médical.

CADRE DE SANTÉ

- > en collaboration avec les médecins et les professionnels paramédicaux, encadre le suivi médical des résidents.
- > met en œuvre, en lien avec le Directeur, les actions thérapeutiques, de soin et d'accompagnement des usagers, dans le respect de leurs droits et habitudes de vie.
- > coordonne les prestations des partenaires de santé extérieurs.
- > souvent désigné comme « chef de service médical ».

+ Anticipation, sens de l'organisation et du management, prise d'initiatives

INFIRMIER

- > réalise les soins d'hygiène et de confort selon les prescriptions et les protocoles médicaux.
- > mène les actions nécessaires à l'éducation et la prévention des soins.
- > coordonne l'organisation des rendez-vous médicaux à l'extérieur.
- > conseille les équipes éducatives et répond aux sollicitations d'ordre sanitaire.

+ Rigueur, observation, respect de la confidentialité

« Je ne sais pas quand je m'arrêterai »

Evelyne Vialcanet, infirmière à l'IME Les Sittelles (Caluire et Cuire)

« Après une fin de carrière en milieu hospitalier, j'ai pris ma retraite en 2010. Mais je tournais en rond, l'ambiance de travail et une dynamique de projet me manquaient. Après quelques missions d'intérim, j'ai intégré Les Sittelles pour une durée de 3 mois... Il y a un an et demi ! Cela correspondait à ce que je recherchais, avec un travail important sur le projet d'établissement, auquel nous avons participé avec ma collègue. J'ai découvert le polyhandicap et j'ai été très surprise par la capacité des enfants à rentrer en contact. Je ne les vois pas avec leur handicap, mais comme des personnes qui ont un parcours de vie. Et nous, infirmières, nous sommes là pour rendre cette vie la plus agréable et la moins difficile possible. Le traitement, la prise en charge de la douleur... Tout cela n'est pas une fin en soi. »



AIDE-SOIGNANT

- > en lien avec les infirmiers et les autres professionnels paramédicaux, assiste et réalise des actions de soins.
- > veille au confort et à l'hygiène des résidents.
- > surveille en permanence l'état physique et psychologique des résidents.

+ Vigilance, empathie, respect de la confidentialité

PSYCHOMOTRICIEN

- > travaille avec les personnes les interactions entre la motricité et le psychisme, par séance individuelle ou collective.
- > utilise des techniques et des médiations qui font intervenir le corps : expression gestuelle, activités rythmiques, de coordination, jeux, relaxation, balnéothérapie...
- > poursuit des objectifs de rééducation ou thérapeutiques.

+ Écoute, empathie, créativité

KINÉSITHÉRAPEUTE

- > définit les difficultés, établit un projet thérapeutique et des actes dont l'objectif peut être : lutte contre la douleur, maintien des amplitudes articulaires, renforcement musculaire, amélioration de la coordination, de l'équilibre, de la marche.
- > Parmi les techniques utilisées : massage, techniques manuelles, mouvements, physiothérapie.
- > travaille en lien étroit avec le médecin de médecine physique et de réadaptation.

+ Bon sens relationnel, sens de l'observation, écoute

ERGOTHÉRAPEUTE

- > contribue à l'apprentissage, maintien ou réapprentissage d'actes de la vie quotidienne.
- > met en place des moyens personnalisés de compensation, préconise les aides techniques et modifications du matériel nécessaires pour favoriser ou maintenir l'autonomie de la personne.

+ Capacité d'adaptation, connaissance des aides techniques, bon sens relationnel

Audrey Juppet est « Ergo », Claudie Mirmand est « psychomot », Nathalie Dutruc est « kiné ».

Toutes trois travaillent sur des domaines très proches, en lien notamment avec la motricité (MAS Jolane - Meyzieu).

> Comment distinguer leur intervention ?

Audrey : Nos métiers sont complémentaires. En tant qu'ergothérapeute, je fournis des moyens de compensation, notamment matériels, pour l'autonomie. Au moment du repas par exemple, je m'occupe des aides techniques, comme des supports antidérapants, une assiette ou une cuillère adaptée,...

Claudie : ... De mon côté, pendant le repas, je vais observer le résident et le stimuler pour qu'il prenne conscience de ses capacités motrices.

Nathalie : Les objectifs pour le kinésithérapeute sont différents. Mon travail vise à maintenir les acquis moteurs, prévenir les complications articulaires et lutter contre l'aggravation des troubles orthopédiques. En séance de balnéothérapie par exemple, mon

intervention peut être axée sur la marche, l'équilibre, les amplitudes articulaires, la lutte contre la douleur.

Claudie : Quant à moi, j'utilise la balnéo pour favoriser la prise de conscience corporelle, la détente et la relation à l'autre.



ORTHOPHONISTE

- > évalue les capacités d'articulation et de langage.
- > accompagne les usagers dans le développement de l'oralité, de la parole et de la communication.
- > en séances individuelles ou en groupe, travaille autour du souffle, de l'attention, de l'écoute...

+ Observation, curiosité, créativité

PSYCHOLOGUE

- > assure la prise en charge psychique des personnes, veille à leur bien-être psychique.
- > apporte un soutien psychologique aux familles.
- > apporte un soutien aux équipes dans la connaissance et la compréhension des pathologies et de leurs impacts.

- > dans le respect du secret professionnel, aide à mieux comprendre le fonctionnement des personnes (points forts et points de vigilance) et à adapter leur quotidien en conséquence.

+ Sensibilité, écoute et observation, facilité d'adaptation et de communication

Qui suis-je ?

« Je suis présente 2 demi-journées dans l'établissement. J'observe, j'écoute et je transmets à l'équipe éducative un certain nombre d'informations. Mais je ne dis pas tout. Je sélectionne ce qui est utile

pour l'aider à comprendre le comportement des usagers et tout ce qui peut être traduit en besoins d'accompagnement. L'équipe m'apporte beaucoup elle aussi. Comme les personnes accompagnées ne s'expriment pas forcément facilement et font parfois

référence à des situations particulières dont je n'ai pas connaissance, les éducateurs sont des alliés précieux dans mon travail »

Je suis...

Françoise Houdayer, psychologue à l'Accueil de jour de L'Orée des Balmes (Ste-Foy-lès-Lyon)

Question au Dr Philippe Bernard

médecin généraliste coordonnateur au Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Le Fontalet, en Ehpad et en cabinet (Monsols).

> Comment s'y prend-on pour repérer les signes de la maladie ou de la douleur chez des personnes handicapées mentales ?

« La détection d'anomalies passe souvent par des changements de comportement qui nous interpellent. Cela nécessite beaucoup de patience, d'observation

et une bonne connaissance de mes résidents. D'autant que les examens peuvent être compliqués, car beaucoup ne les tolèrent pas : il faut repérer le bon moment, être rapide et ne pas hésiter à les faire en plusieurs fois. On n'a pas du tout la même approche qu'avec des patients « tout-venants ». Systématiquement, je fais venir mes internes au Foyer d'accueil médicalisé pour les former, afin qu'ils connaissent les spécificités du handicap. Car il n'existe pas encore d'enseignement de la médecine du handicap, et c'est regrettable. »

PSYCHIATRE

- > participe aux activités de soutien (expertise et conseil) aux équipes : apporte un éclairage sur des situations individuelles après évaluation et contribue à la mise en œuvre de réponses adaptées.
- > coordonne les soins psychiatriques dans les établissements, en cohérence avec l'accompagnement des personnes et en lien avec les familles.
- > assure les relations avec les structures extérieures de soins psychiatriques.

+ Facilité de communication, sensibilité, sens de l'écoute



Des fonctions supports au service du bien-être de chacun

Assistant administratif, cuisinier, maîtresse de maison, agent d'entretien, lingère... Certains d'entre eux assurent le bon fonctionnement de l'établissement ou service « en coulisse ». Mais il ne faut pas pour autant sous-estimer l'impact dans le quotidien des usagers de ces fonctions. Chacun à sa manière contribue au bien-être des personnes.

MAÎTRESSE DE MAISON

- > veille au confort et au bien-être des résidents.
- > assure le bon fonctionnement domestique matériel d'un groupe ou d'une unité de vie.
- > participe au maintien des acquis et à l'amélioration de l'autonomie domestique en mettant en valeur tous les actes de vie du résident.

+ **Attention, disponibilité, souplesse**



Parole de cuisinier Pascal Martin à la MAS Jolane (Meyzieu)

« J'ai un tableau qui récapitule les exigences de chacun mais il ne m'est plus utile : je connais chaque résident par cœur ! Qu'est-ce qu'il aime ? Est-ce qu'il peut manger des morceaux ?... ».

« Professionnel et naturel »

José Ballumbrosio, maître de maison à l'Accueil de jour Les Tournesols (Toussieu)

« Comme tout le monde, avant de faire la formation, je pensais que le rôle d'un maître de maison, c'était de passer le balai et de faire à manger ! Il faut effectivement gérer la maison, l'organisation de la journée, prévoir les courses, gérer l'argent des résidents, assurer la propreté... Mais l'objectif est de créer avec les usagers leur espace. Et dans la mesure du possible, de faire avec eux, et pas pour eux. On travaille ensemble pour construire le quotidien, stimuler les acquis, améliorer leur bien-être.

On a aussi un rôle de confident. D'où l'importance d'être professionnel tout en restant naturel. »



Qui suis-je ?

« Je suis de nature plutôt bricoleuse. Les interrupteurs, les tuyaux, la peinture, n'ont pas de secret pour moi. Ma mission est très vaste, comme l'établissement qui est mon domaine. Mais j'en fais toujours plus, dès que je peux j'améliore le confort des résidents. Je répare les fauteuils, je crée des tablettes sur-mesure, des repose-pieds, j'adapte des barrières de lit... D'ailleurs je suis souvent accompagné par l'ergothérapeute et la psychomotricienne. Je connais tous les résidents et ils me connaissent tous. »

Je suis...

Roger Moreton, agent d'entretien à la MAS Soleil (Soucieu en Jarrest)

AGENT D'ENTRETIEN

- > assure la maintenance et la sécurité des locaux et des espaces collectifs.
- > réalise des travaux d'entretien des équipements intérieurs (menuiserie, peinture, maçonnerie, éclairage, plomberie...) et extérieurs (terrasses, clôtures...).

+ **Sens du service, aisance relationnelle**

► RÉFLEXION

VOUS AVEZ DIT « SNOEZELLEN » ?

« Snouzélen » ? « Chnozélen » ?... Peu importe la manière de prononcer son nom, l'important est de comprendre cette pratique qui se développe de plus en plus dans les établissements médico-sociaux.



Imaginé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais, le terme « snoezelen » est la contraction de « snuffelen » (renifler, sentir) et de « doezelen » (sommoler). Il recouvre une notion d'exploration, de découverte sensorielle et de détente, à la croisée du corporel et du psychisme. Développée initialement pour les personnes déficientes mentales, elle s'est élargie par la suite aux personnes avec troubles psychiques, personnes polyhandicapées et personnes âgées.

Cette démarche d'accompagnement est basée sur des propositions de nouvelles expériences sensorielles, dans un cadre rassurant et « contenant », en individuel avec la personne accompagnée. Le but du snoezelen est de lui procurer du bien-être et de l'éveiller au monde extérieur par le biais de son corps et de ses cinq sens.

ESPACE ET OUTILS

Lumière tamisée, néon ultra-violet, murs tapissés de mousse aux couleurs minutieusement choisies, matières relaxantes, tapis de sol, matelas à eau chauffant, couvertures vibrantes, balles, tissus, fauteuil à bascule, diffuseur d'odeurs, fibres optiques, colonne

à bulles, projecteur d'images, musique de relaxation... Le choix des outils de stimulation des sens, dans un espace idéalement dédié, est multiple et dépend de la sensibilité de la personne accompagnée. Cette dernière est actrice à part entière : c'est elle qui guide son accompagnant vers les stimulations qu'elle préfère

L'IMPORTANCE DE LA RELATION « ACCOMPAGNANT-ACCOMPAGNÉ »

Il s'agit pour l'accompagnant, formé à la pratique, de trouver le juste équilibre entre stimulation et relaxation, en sachant décoder les réactions et demandes de la personne accompagnée.

Pour y parvenir, cette pratique non directive se base sur la mise en place d'un positionnement d'écoute, d'observation des réponses aux stimuli. Le rôle de l'accompagnant et de savoir adapter l'ambiance et les objets médiateurs si nécessaire.

Le lieu ne constitue donc pas une fin en soi ou un outil miracle. Sans la relation entre la personne stimulante et la personne stimulée, la notion de snoezelen perd tout son sens.



TÉMOIGNAGE

Claudie, psychomotricienne à la Maison d'accueil spécialisée Jolane

Les stimulations choisies varient énormément d'une personne à l'autre. Avec Nicolas par exemple, je n'utilise que la musique et le toucher. Il a perdu la vue assez récemment et nous essayons de l'aider à ne pas se couper du monde. Avec Clément l'objectif était différent. Il ne supportait pas le toucher et le snoezelen lui a permis d'évoluer vers l'acceptation du contact physique. J'ai utilisé dans un premier temps un objet médiateur en suivant une progression : les pieds, les jambes et enfin les mains et la tête.

Les séances peuvent être réalisées également par des éducateurs, des AMP (aides médico-psychologiques), des psychologues, mais la formation est nécessaire pour apprendre à amener les stimulations d'une façon progressive et adaptée à la personne. Une sur-stimulation peut produire l'effet contraire de l'objectif recherché. L'accompagnant lui-même doit être disponible et à l'écoute, pour créer un climat sécurisant, propice aux échanges.



► INNOVATION

BIENVENUE À LA RÉSIDENCE PLURIELLE

À peine deux ans après le début de sa construction, la Résidence de Tassin a ouvert ses portes en novembre 2013 et a pris le nom de Résidence Plurielle. Ce nouveau lieu d'accueil est le fruit d'un projet partenarial novateur, né dans l'esprit des responsables de l'Adapei du Rhône et de l'Unafam (handicap psychique) il y a près de 15 ans.



LE PUBLIC ACCUEILLI

La Résidence Plurielle peut accueillir 52 personnes adultes de plus de 20 ans. La spécificité de ce lieu de vie réside dans son organisation en deux entités :

- la première est dédiée à des personnes handicapées mentales, dont le degré d'autonomie permet d'envisager une vie en appartement individuel, avec un suivi éducatif social de proximité moins soutenu qu'en foyer.
- la seconde accueille des personnes handicapées psychiques stabilisées, mais dont la variabilité des troubles dans le temps et dans l'intensité peut mettre en échec une vie en milieu ordinaire.

Foyer, domicile parental, hôpital... L'origine des usagers est variée. Mais toutes ces personnes ont un point commun fondamental : s'être engagées, à un moment donné, dans une démarche d'autonomie avec la volonté de vivre dans un appartement individuel, tout en demandant à être soutenues dans leur projet de vie à domicile.

AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE

Établissement classé « domicile collectif » par le Conseil général, la Résidence Plurielle est un intermédiaire entre le Foyer d'hébergement et le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Concrètement, elle propose à des personnes, qui vivent en autonomie dans leur appartement, un accompagnement éducatif permanent et de proximité, à travers la présence d'éducateurs, d'aides médico-psychologiques (AMP) et d'un veilleur de nuit.

L'objectif de l'équipe ? Proposer des apprentissages individuels et collectifs et soutenir les résidents afin de développer leur autonomie et leur intégration dans différents domaines :

- organiser sa vie quotidienne,
- prendre soin de soi,
- se responsabiliser sur sa gestion administrative et financière,
- gérer sa vie professionnelle,
- gérer sa solitude et éviter l'isolement,
- s'inscrire à des activités,
- partir en vacances...

« Nous gérons aussi avec eux la question de la confiance en soi. Nous les aidons à impulser des choses là où seuls, ils auraient des difficultés. L'enjeu étant de trouver le juste milieu, de ne pas les forcer », explique Fanny, AMP à la Résidence Plurielle. « Nous sommes moteurs de leur démarche », complète Lionel, éducateur spécialisé.

Au-delà des rendez-vous individuels de chaque résident avec son référent, cela se traduit par l'organisation d'animations et d'ateliers, mais aussi des temps de rencontre quotidiens autour d'un café, matin et soir, pour ceux qui le désirent.



« Les activités sont en lien avec le projet d'autonomie. La cuisine est par exemple une activité importante. L'objectif est de reproduire ce qui a été appris, mais aussi de passer un moment convivial, tous ensemble, » précise Lionel.

Cette expérience, nouvelle pour la plupart des résidents, pourrait être pour certains d'entre eux un tremplin pour accéder à une vie encore plus autonome ; Et pour d'autres la bonne solution pour éviter des retours fréquents à l'hôpital, par une action de soutien préventive au quotidien.

Le +

L'Espace Pluriel, mis à disposition des habitants de la Résidence, pourra aussi accueillir ponctuellement des associations et acteurs de la ville, dans le cadre d'un partenariat. Ce lieu ouvert donnera tout son sens à l'intégration des résidents dans la Cité.



UNE RÉALISATION PARTENARIALE

La Résidence Plurielle est gérée par l'Adapei du Rhône. Le projet a été construit de manière partenariale par l'Adapei du Rhône, l'Unafam, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu – ARHM et l'Association GRIM.



Résidence Plurielle
5, rue Georges Perret
69160 Tassin la Demi-Lune

L'ADMISSION

Une phase de préparation préalable à l'entrée permet de :

- juger de la motivation, du projet de vie et des capacités de la personne,
- mesurer l'intérêt de ce projet pour la personne,
- appréhender sa stabilité psychologique au regard de ce changement,
- repérer les besoins d'accompagnement spécifiques,
- préparer la personne à son nouveau lieu de vie,
- préparer un budget prévisionnel mensuel...

En outre, les résidents s'engagent à respecter les conditions générales, parmi elles :

- Le respect des règles de vie de l'institution : les résidents ne peuvent par exemple pas héberger de personnes extérieures à la Ré-

sidence de manière continue ; la présence de personnes extérieures doit faire l'objet d'une demande à l'équipe éducative ; il est interdit de fumer dans les appartements, pour des questions de sécurité ; le résident s'engage à habiter régulièrement dans son appartement...

- La continuité des soins psychiques concernant les personnes en situation de handicap psychique : elles s'engagent à être suivies médicalement et à poursuivre ce suivi, élément primordial sur lequel le projet d'insertion sociale s'appuie...

Une visite trimestrielle est réalisée par la commission de sécurité de la Résidence, qui réunit le personnel cadre, d'entretien et le référent éducatif.

Contact : Véronique Billi, Directrice
v.billi@adapeidurhone.fr - 04 82 53 68 00



PAROLES DE RÉSIDANTS

« Je déprimais dans mon ancien appartement, vétuste et situé loin des commerces. Maintenant je peux faire mes courses, je vais au marché le vendredi. Mais je suis vite tentée par les magasins et les restaurants ! J'ai quelques petits problèmes pour gérer mon budget... Alors du coup j'ai demandé à une éducatrice de m'accompagner au supermarché. Toute seule j'aurais tendance à tout dépenser. »
Nathalie Roux

« Avant j'étais à l'hôpital. Grâce à mon psychiatre, ma curatrice et l'assistante sociale, j'ai pu m'installer ici. J'ai participé à trois réunions préparatoires avec la directrice et le chef de service. Ma motivation, c'était d'avoir un appartement à moi, et en même temps d'avoir une présence. J'ai rendez-vous chaque semaine avec mon éducatrice, mais je peux descendre la voir si j'ai besoin de quelque chose. Ici je suis beaucoup plus indépendant qu'à l'hôpital ! Je suis très satisfait, c'est encore mieux que ce que j'imaginai. »
Thierry Aucoeur

« Je travaille à l'Esat à Chaponost, je mets 15 minutes en tram-train depuis la Résidence. Avant j'habitais à Vénissieux au Foyer l'Étape, et je mettais entre une 1h et 1h30. En plus j'ai une autonomie plus importante, il y a moins d'éducateurs. Même si mon appartement était plus grand avant, je préfère ici, je suis plus à l'aise. Et puis il y a les temps de rencontre autour d'un café. C'est ça aussi qui me plaît. »

Corentin Beaugrand

Soutenez l'Adapei du Rhône

*Aidez-nous à défendre les droits
des personnes handicapées mentales,
en faisant un don à l'Adapei du Rhône.*



L'Adapei du Rhône, Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales, est une association habilitée à recevoir des dons et legs.

Depuis plus de 60 ans, elle soutient les familles et accueille les personnes handicapées mentales, enfants et adultes, au sein d'établissements spécialisés.

- ✓ SCOLARISATION
- ✓ EMPLOI
- ✓ ACCESSIBILITÉ
- ✓ ACCOMPAGNEMENT
ET SERVICES ADAPTÉS
- ✓ INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ

**En soutenant l'Adapei du Rhône,
vous bénéficiez d'une réduction fiscale
de 66% de votre don.**

(Dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Les dépassements de ce seuil sont reportables sur cinq ans.)

COUPON À RETOURNER À :

Adapei du Rhône - 75 Cours Albert Thomas
CS 33 951 - 69447 Lyon Cedex 03

JE FAIS UN DON DE :

- 20 €** (ce don me coûte réellement 6,80 €, après réduction d'impôts)
- 40 €** (ce don me coûte réellement 13,60 €, après réduction d'impôts)
- 60 €** (ce don me coûte réellement 20,40 €, après réduction d'impôts)
- 100 €** (ce don me coûte réellement 34 €, après réduction d'impôts)

MONTANT LIBRE :€

Règlement par chèque ci-joint n°

À l'ordre de **l'Adapei du Rhône**
Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

INDIQUEZ VOS COORDONNÉES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

**L'Adapei du Rhône, les personnes
en situation de handicap mental,
les familles et les bénévoles
vous remercient pour votre
aide précieuse.**



En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Adapei du Rhône - 75 cours Albert Thomas - CS 33 951 - 69447 Lyon Cedex 03

► **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS :** Complexe Orée des Balmes (Ste-Foy les Lyon), Foyer Les Tournesols (Toussieu), Maison d'accueil spécialisée Jolane (Meysieu)

LA COMPAGNIE DU BOUDY BAND' SAÏ SAÏ EST DE RETOUR !

**Après dix-huit mois de répétitions, deux jours par mois,
la Compagnie du Boudy Band' Saï Saï vous présente son
nouveau spectacle, « L'île aux nouilles ».**



La Cie Boudy Band' Saï Saï a démarré la tournée de son spectacle le 15 mars dernier, à Orléans.

Sept résidents du Complexe de L'Orée des Balmes, ainsi que trois résidents du Foyer Les Tournesols et deux de la Maison d'accueil spécialisée Jolane et leurs éducateurs forment la troupe aidée par Corinne Genesti, intermittente du spectacle.

Après le succès de sa première représentation, la troupe poursuit sa tournée jusqu'à l'automne.

**Réservez dès maintenant vos places auprès
de L'Orée des Balmes :**

- > jeudi 15 mai 2014 à 14h30, Ste-Foy les Lyon
- > vendredi 16 mai 2014 à 20h30, Ste-Foy les Lyon
- > vendredi 26 septembre 2014 à 20h30,
St-Pierre de Chandieu
- > vendredi 10 octobre 2014 à 20h30,
Belleville-sur-Saône

**Ces représentations ludiques, musicales et poétiques
sont ouvertes à tous. Renseignements et réservations :**
Maryse Cornet-Carayol - 04 78 86 04 80
coordination-oreedesbalmes@adapeidurhone.fr

► **DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS**

BAL COSTUMÉ : TOUJOURS PLUS NOMBREUX !

Cette année, 425 personnes - résidents, bénévoles, familles - se sont déhanchées un après-midi durant, lors du traditionnel bal costumé de l'Association. Organisé à l'Espace Mosaïque de St-Priest, en présence du 1^{er} adjoint au Maire Daniel Goux, le bal a récompensé les costumes les plus inventifs !

L'équipe de la Commission Animation festive remercie une fois encore la municipalité pour son accueil exceptionnel, ainsi que M. Eric, qui a fourni gracieusement la prestation sono.

**Rendez-vous le 28 juin prochain pour la
fête d'été au Bouquet !**



► DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS : Maison d'accueil spécialisée Jolane (Meyzieu)

CHAMPIONS D'ESCALADE !

Le 5 mars, cinq résidents de la MAS Jolane ont passé une matinée sportive au sein de l'espace sportif de Chassieu, pour découvrir l'activité escalade.

Accompagnés de leur psychomotricienne, ergothérapeute, aides médico-psychologiques, monitrice éducatrice et bien sûr des monitrices d'escalade, Grégory, Karine, Zied, Guillaume et Aurélie étaient bien entourés pour grimper le long de la haute paroi du mur d'escalade de Chassieu.

Chacun à son rythme a apprivoisé cette activité nouvelle. Et même si certains préféraient la sensation du toucher de la paroi à celle de l'ascension en tant que telle, l'expérience a éveillé la curiosité de tous.



Grande star de la matinée, Grégory, qui avait déjà tenté l'expérience un an auparavant, a retrouvé tous ses réflexes et est monté sans aucune difficulté – et avec un grand entrain – en haut du mur. Admiré de tous, il n'a pas caché sa joie au moment où l'équipe de la MAS Jolane lui a remis une médaille.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS : Complexe La Gaieté (Amplepuis)

ESCAPADE LONDONNIENNE

Plusieurs mois d'organisation auront été nécessaires pour préparer le voyage de douze résidents et quatre éducatrices du Complexe La Gaieté, qui ont sillonné les rues de la capitale anglaise quatre jours durant, du 6 au 9 décembre 2013.



Après avoir vécu leur première expérience en Eurostar, le groupe a découvert les célèbres quartiers de Londres : Camden, Trafalgar Square, Piccadilly Circus... Sans oublier les monuments cultes tels que Big Ben, Buckingham Palace et Tower Bridge ! Empruntant la plupart du temps les fameux bus rouges et le métro, ils ont clôturé le séjour par une croisière sur la Tamise et la visite du Musée de Madame Tussaud. Pour parfaire leur découverte, nos 20 touristes se sont régalez de cupcakes, cheesecakes, ou encore fish and chips !



► DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS : Foyer d'accueil médicalisé et Accueil de jour de La Rose des Sables (Bois d'Oingt)

NEIGE, GLISSE ET SOLEIL

Deux résidentes de l'unité Sirocco du Foyer d'accueil médicalisé de La Rose des Sables sont parties deux jours début février à Saint-Bonnet le Courreau dans la Loire, pour profiter des plaisirs de la neige. Au programme : chiens de traîneau et glisse en luge.

Quant aux usagers de l'Accueil de jour, ils se sont rendus à Chalmazel, toujours dans la Loire, pour une journée enneigée et ensoleillée.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS : Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin)



SOIRÉE DE GALA À L'OL

Le 20 février dernier, deux travailleurs de l'Esat Léon Fontaine ont eu le plaisir de dîner aux côtés de joueuses de l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais. Le repas était organisé par l'Association Handi Sup OL, qui rassemble les supporters handicapés de l'OL.

La soirée avait pour objectif la récolte de fonds pour aider les adhérents d'Handi Sup OL à se déplacer lors des matchs en France et en Europe.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDANTS : Foyers Les Châtaigniers (St-Priest), Le Grand Large (Décines), Le Bois Galant (Vaulx-en-Velin)

VIP AU LOU RUGBY

Six résidents des Foyers Les Châtaigniers, Le Grand Large et Le Bois Galant se sont glissés dans la peau de spectateurs VIP à l'occasion de deux matchs du Lou Rugby, les 22 décembre et 25 janvier derniers.

Après avoir encouragé Sébastien Chabal et les autres membres de l'équipe, ils ont pu partager leurs impressions autour d'un repas servi dans l'espace de réception du Matmut Stadium de Vénissieux. Cinq autres résidents ont eu la chance de participer à une visite privée du stade début avril, comprenant la présence lors d'un entraînement et une séance de dédicace avec des joueurs.



► SPORTIVEMENT VÔTRE : Esat Léon Fontaine

OBJECTIF MAGNY-COURS !

Depuis quelques mois à l'Esat Léon Fontaine, la moto est devenue une passion partagée par beaucoup. Neuf travailleurs se sont lancés le défi de participer à une course d'endurance sur circuit de plus de 6 heures en juillet 2014, en tant qu'équipage de stand.

UNE AVENTURE HUMAINE...

Lorsque le Président de Tekno-Tek, l'un des clients de l'Esat Léon Fontaine, a proposé de constituer avec des travailleurs handicapés une équipe logistique pour encadrer une course de motos, l'enthousiasme au sein de l'Esat a été général. « Nous avons choisi 40 personnes, que l'on savait autonomes, responsables et aptes à participer à une telle aventure », explique Frédéric Serrano, Directeur de l'Esat. « Après avis médical, 25 personnes ont été sélectionnées et 14 ont accepté de participer. Après cinq désistements, l'équipe finale est composée de neuf personnes très motivées ! »

Ce projet, qui permet de répondre au désir des travailleurs de faire ensemble des activités extra-professionnelles, leur donne également l'occasion de vivre une expérience unique et de découvrir un univers de sensations fortes, celui du deux-roues. C'est enfin un moyen de dépasser pour beaucoup leur peur de ne pas être à la hauteur.

LA GRILLE DE DÉPART DES TRAVAILLEURS PARTICIPANTS

Prénom	Nom
Toufik	Bentifour
Florian	Fouquet
Anthony	Jamin
Nabila	Kassa
Arnaud	Magoutier
Thibault	Puvis De Chavanne
Pierre	Rac Glogorin
Pascal	Rivas-Jimenez
Volcan	Saydut



27 juillet 2013 : course d'endurance en tant que spectateurs à Magny-Cours

...ET UNE AVENTURE TECHNIQUE !

La mission des neuf participants ? Prendre en charge toutes les opérations de maintenance pendant et après la course, telles que le panneautage, le changement de roues, les vidanges, etc.

Pour y parvenir, le groupe prend part depuis un an à des ateliers de formation au sein de l'Esat, en dehors du temps de travail :

- cours théoriques et pratiques autour de la moto, la course et le pilotage,
- opérations de maintenance sur la moto,
- opérations d'entretien sur la moto,
- opérations de logistique liées à la « base vie » (montage de barnums, campements, repas...).

À la fin de chaque atelier, chacun des neuf travailleurs s'est vu remettre une fiche de suivi avec validation des compétences acquises.

Pour compléter cette formation, les neuf travailleurs ont également eu l'opportunité d'assister à une course en tant que spectateurs, afin de bien comprendre le déroulement d'une épreuve et le fonctionnement des paddocks.

Sans oublier la mise en place d'une activité « budget », où chaque usager est devenu acteur dans la recherche et la constitution de dossiers de financements nécessaires à la réussite du projet.

**UN PROJET SOUTENU
PAR LE FONDS
D'INNOVATION
ADAPEI DU RHÔNE 2013**

UN TRAVAIL PARTENARIAL

Le succès de l'aventure, qui se clôturera en juillet 2014, est également le fruit d'un partenariat et d'une relation de confiance entre trois acteurs principaux :

- **L'Esat Léon Fontaine** : sélection des participants, fourniture de la structure pour les ateliers théoriques et de moyens matériels.
- **Tekno-Tek** : connaissance technique et pratique du monde du pilotage et la moto.
- **Association Vhasi** : encadrement des travailleurs par des bénévoles et logistique.

TÉMOIGNAGES

“

« On va assurer ! »

Pascal, travailleur à l'Esat
Mission pendant la course :
assistant du team manager

« Malgré le temps pluvieux, la course de Magny-Cours, en tant que spectateurs, était ABSOLUMENT SENSATIONNELLE ! Je suis prêt à tout pour y arriver en juillet. »

Arnaud, travailleur à l'Esat
Spécialités : panneautage et installation et désinstallation de la béquille

« Je vais vérifier qu'il n'y a pas de feu. J'aurai une tenue spéciale pour recouvrir toutes les parties de mon corps : un casque, des chaussures de sécurité, des gants, un costume. »

Anthony, travailleur à l'Esat
Mission pendant la course : pompier

« Cette participation exige d'eux rigueur, discipline et assiduité. Le jour-J, ils seront immergés dans la vie d'une équipe où chacun aura un rôle et devra, en fonction de ses capacités, participer à la réussite d'un projet. Ils partageront au sein de l'équipe les moments de galère, de doutes, mais aussi de joies et de satisfaction. Cette aventure est avant tout une forme d'inclusion qui leur apportera de nombreux souvenirs et développera leur assurance. »

Frédéric Serrano, Directeur de l'Esat Léon Fontaine

”

« On a appris beaucoup de choses. Surtout, c'est important de bien communiquer entre nous. »

Nabila, travailleuse à l'Esat
Particularité : seule fille de l'équipe
Spécialité : changement des roues

« C'est un rêve d'enfant. Quand on nous a proposé le projet, je me suis dit : pourquoi pas ? Qui ne tente rien n'a rien ! »

Toufik, travailleur à l'Esat
Spécialité : mise en place de la couverture chauffante

« Peu importe qu'on mette plus de temps que les autres pour changer une roue. Que ce soit 30 secondes ou 3 minutes, l'important c'est d'y arriver. »

Christophe Mangione,
Président de Tekno-Tek



▲ Atelier pratique « changement de roue arrière ».

UN PROGRAMME DE FORMATION MINUTIEUX

De nombreux ateliers ont rythmé 2013 et 2014 et ont permis aux travailleurs d'être fin prêts pour gérer tous les aspects du suivi technique de la moto.

> THÉORIE

- Présentation course
- Présentation moto
- Présentation logistique stand
- Composition de l'équipe et rôle de chacun

> PRATIQUE (À L'ATELIER)

- Mise en place / retrait de la moto sur les béquilles
- Mise en place / retrait des couvertures chauffantes
- Nettoyage « esthétique » et « fonctionnel » de la moto, des roues, des disques...
- Changement roue avant et roue arrière
- Ravitaillement essence hors course
- Ravitaillement essence en course
- Panneautage
- Changement plaquettes de frein

> MISE EN APPLICATION PRATIQUE

sur les circuits lors de deux journées d'entraînements dédiées [mars et juin 2014].

► DU CÔTÉ DES ESAT

PAPYRUS : 20 ANS D'EXISTENCE !

On le devine à son nom : « Papyrus » est une entreprise adaptée pas comme les autres. Au-delà des activités de logistique et conditionnement, elle se distingue par son expertise dans le domaine du numérique et de l'impression. L'entreprise, qui a fêté ses 20 ans fin 2013, vous ouvre ses portes.



PÔLE NUMÉRIQUE

C'est la force de Papyrus, ce qui la distingue des autres entreprises adaptées. C'est aussi son activité historique. Depuis 20 ans, Papyrus ne cesse de développer ses compétences en infographie, impression numérique et façonnage. Mise en page et impression de journaux internes, plaquettes, brochures, papeterie, affiches, kakémonos, bâches... les types de supports sont variés. Tout comme ses clients, dont l'Adapei du Rhône fait partie !

Et pour rester concurrentielle face aux prestataires du marché, Papyrus investit régulièrement. Depuis un an, elle s'est par exemple dotée d'un traceur permettant d'imprimer des supports grand format (jusqu'à A0, c'est-à-dire 84,1 cm x 118,9 cm), une fois encore pour être en mesure de répondre au plus grand nombre de demandes, souvent exigeantes.

« Nos clients sont des agences de publicité et des imprimeurs. Nos réalisations sont qualitativement identiques à celles d'une entreprise ordinaire. De fait nous pratiquons les prix du marché, il n'y a pas de raisons que nous « bradions » nos prestations », explique la Chef de production. « Nous sommes aussi souples et réactifs que n'importe quelle entreprise. Nous y parvenons en mettant en place un encadrement adapté pour accompagner les salariés ».

PÔLE LOGISTIQUE

Papyrus s'appuie sur des compétences très diverses pour gérer aussi bien des opérations de routage que logistiques. Le service a récemment mis en place pour un client une boutique en ligne en lien direct avec le logiciel de gestion de l'entreprise. Les commandes du site arrivent directement chez Papyrus, qui les prend en charge intégralement, du stockage à la gestion des envois et des retours.



PÔLE CONDITIONNEMENT

C'est ici que les travailleurs exercent le savoir-faire traditionnel des Entreprises adaptées : le conditionnement et la mise sous film. Qu'il s'agisse de produits cosmétiques, de jouets, d'étiquetage ou de mise en sachets, tout est possible, comme l'explique Corinne Mignot, chef de production : « nous faisons du sur-mesure, les clients savent qu'ils peuvent nous confier des missions qui sortent de l'ordinaire et qui demandent beaucoup de minutie. Le client nous fait sa demande, nous étudions la meilleure manière de procéder ».



Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée ?

Les Entreprises adaptées (EA), anciennement Ateliers protégés, constituent des unités économiques de production qui emploient des travailleurs handicapés (80 % minimum de l'effectif) exerçant une activité professionnelle salariée dans les conditions adaptées à leurs possibilités. Grâce à l'accompagnement spécifique qu'elles leur proposent, elles favorisent la réalisation de leur projet professionnel en vue de la valorisation de leurs compétences, de leur promotion et de leur mobilité au sein de la structure elle-même ou vers d'autres entreprises.

Les entreprises adaptées de l'Adapei du Rhône

57 salariés sont répartis au sein de deux entreprises adaptées de l'Adapei du Rhône. La seconde, l'Entreprise adaptée Bellevue, est située à Thizy les Bourgs. Elle gère la restauration des établissements de l'Adapei du Rhône de Thizy et Amplepuis, ainsi que La Rose des Sables au Bois d'Oingt. Elle fournit également plusieurs Ehpad du secteur et des entreprises locales.

Contact : Christophe Arnaud, Directeur adjoint
c.arnaud@adapeidurhone.fr – 04 78 74 71 94

► UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL

VINCENT CHARRASSIN

Directeur général adjoint de Territoire Lyon Est
Responsable de la filière travail protégé et adapté



QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT D'INTÉGRER L'ADAPEI DU RHÔNE ?

J'ai un Master en gestion et structure de l'insertion. J'étais auparavant Directeur général d'ENVIE à Lyon, en charge de trois entreprises d'insertion par l'activité économique. Après 10 ans dans ce milieu, j'ai eu envie de changer et j'ai rejoint l'Adapei du Rhône. Il y a une certaine cohérence entre l'insertion et le handicap, dans la mesure où il s'agit dans les deux cas d'accompagner des publics « fragiles ». C'est une manière de donner un sens à son travail.

QUE VOUS APPORTE CETTE EXPÉRIENCE PAR RAPPORT À VOTRE FONCTION AU SEIN DE L'ASSOCIATION ?

Tout d'abord, le fait d'avoir travaillé aux côtés d'entreprises m'a permis d'acquérir une bonne connaissance de la gestion, de la production et de l'activité commerciale. Cette compréhension est importante dans le cadre de la filière travail protégé et adapté, très proche de l'insertion par l'activité économique. Ensuite, le fait d'avoir déjà exercé en tant que Directeur général m'a appris à analyser et gérer les problèmes dans leur globalité. Que ce soit en termes de prise en compte du contexte d'un secteur, de

problématiques RH, financières ou plus largement organisationnelles. Mais il y a aussi des aspects nouveaux, c'est une forme d'aventure pour moi. J'ai dû me familiariser avec le secteur du médico-social et la découverte de types d'établissements différents de ceux que je connaissais.

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS LE FAIT D'AVOIR INTÉGRÉ UNE ASSOCIATION FAMILIALE TELLE QUE L'ADAPEI DU RHÔNE ?

C'est une grosse responsabilité. Cela signifie une exigence forte pour atteindre un niveau élevé de qualité de service et de prise en charge, ainsi que d'attention dans la manière d'utiliser les moyens... que l'on ne retrouve pas forcément dans tous les secteurs.

C'est également stimulant de travailler auprès d'acteurs si divers, et les parents nous apportent une autre vision des problématiques, très enrichissante.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS VOTRE MISSION EN TANT QUE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE TERRITOIRE ?

Je me vois un peu comme un courroie de transmission ! Qui doit être capable d'assurer le lien entre les établissements et

le siège. Il s'agit à la fois d'être un soutien aux problématiques des établissements, de savoir faire remonter leurs besoins pour prise en compte dans la politique générale, et de faire redescendre cette dernière sur le terrain.

Plus largement, en tant que Directeur général adjoint sur le territoire Lyon Est, mon rôle est d'être attentif aux évolutions du secteur, pour avoir une vision la plus globale possible des besoins et savoir les présenter auprès des financeurs et des tutelles mais aussi des instances associatives.

Enfin, d'un point de vue transversal, je pense qu'il est important de stimuler au maximum le réseau et la collaboration entre les établissements d'un même territoire, en particulier sur le parcours des usagers, que ce soit au sein d'une même filière ou entre les filières. Le fait de faire partie d'une association de cette taille est une chance, en termes de richesse et de variété des compétences et des expériences. Sur les Esat par exemple, je souhaiterais insuffler la dynamique la plus « associative » possible et permettre aux uns et aux autres de jouer la carte de la complémentarité et de la synergie.

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

Allocation de base : 129,21 €

Compléments :

- 1^{re} catégorie : 96,91 €
- 2^e catégorie : 242,46 €, majoration spécifique parent isolé : 52,49 €
- 3^e catégorie : 371,49 €, majoration spécifique parent isolé : 72,68 €
- 4^e catégorie : 575,68 €, majoration spécifique parent isolé : 230,16 €
- 5^e catégorie : 735,75 €, majoration spécifique parent isolé : 294,77 €
- 6^e catégorie : 1 096,50 €, majoration spécifique parent isolé : 432,06 €

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 790,18 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 237,05 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
- Complément de ressources : 179,31 €
- Garantie de ressources : 969,49 €

Plafond de ressources annuel (revenu net catégoriel 2011) :

- Célibataire : 9 482,16 €
- Couple : 18 964,32 €
- Par enfant à charge : + 4 741,08 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 877,20 €
- Taux partiel (MTP*40 à 70 %) : de 438,60 € à 767,55 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

Tarifs de l'aide humaine :

- Emploi direct d'une aide à domicile : 12,39 €/heure
- Recours à un service mandataire : 13,63 €/heure
- Recours à un service prestataire : 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial : 3,65 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,48 €/heure dans la limite de 941,09 € ou, si aide et présence permanente : 1 129,31 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans
- Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières : 3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 26 316,08 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 26 316,08 €/an

EN ÉTABLISSEMENT

Aide humaine dans le Rhône :

- Par jour de présence : 3,05 €
- Par jour de sortie : 30,50 €

Surcoûts liés aux transports :

- Trajet domicile-établissement : maximum 12 000 €

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 787,26 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide :

(brut et net CRDS déduite)

- GIR 1 : 1 304,84 € (1.19*MTP), soit net 1 298,32 €
- GIR 2 : 1 118,43 € (1.02*MTP), soit net 1 112,84 €
- GIR 3 : 838,82 € (0.765*MTP), soit net 834,63 €
- GIR 4 : 559,22 € (0.51*MTP), soit net 556,43 €

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel inférieur au plafond 9 534 €
Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel supérieur au plafond 9 534 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel

- Personne seule : 716 €
- 2 personnes : 1 074 €
- 3 personnes : 1 289 €
- 4 personnes : 1 504 €
- Par personne suppl. : 286,43 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide :

- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 50 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 550 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 967 €
- 2 personnes : 1 450 €
- 3 personnes : 1 740 €
- 4 personnes : 2 030 €
- Par personne suppl. : 386,68 €

MAJORATION POUR TIERCE PERSONNE (MTP)

- 1 096,50 €

ALLOCATIONS FAMILIALES

Base mensuelle (BMAF) : 403,79 €

FORFAIT HOSPITALIER

- 18 € / jour pour hospitalisation
- 13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Personne sans activité professionnelle

- Montant forfaitaire maximum Brut/Net après abattement forfait logement :
- Personne seule : 499,31 €/439,39 €
- Femme enceinte sans enfant : 641,17 €/581,25 €
- Parent isolé + 1 enfant moins de 3 ans : 854,89 €/735,05 €
- Couple sans enfant : 748,97 €/629,13 €
- Parent isolé + 2 enfants moins de 3 ans : 1 068,61 €/920,31 €
- Couple avec 1 enfant : 898,76 €/750,46 €
- Couple avec 2 enfants : 1 048,55 €/900,25 €
- Par enfant supplémentaire à charge à partir du 3^e : 199,72 €/199,72 €
- Parent isolé par enfant supplémentaire : 213,72 €/213,72 €

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62% des revenus professionnels
- Ressources du foyer et forfait logement

Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

MILIEU ORDINAIRE

Montant horaire : minimum 9,53 €/heure (SMIC)

MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)

Montant horaire : minimum 5,24 €/heure et maximum 10,48 €/heure, soit entre 55 et 110 % SMIC)

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

Montant horaire : 9,53 € / 7,47 €

Rémunération mensuelle base

151,67 heures : 1 445,42 € /

1 132,70 €

MINIMUM GARANTI

Montant horaire : 3,51 €

PLAFOND MENSUEL

Tranche A brute : 3 129 €

CARNET FAMILIAL

HOMMAGE

MARTINE SAVEY, 20 années à la Maison d'accueil spécialisé Jolane

« Le 18 Février 2014, l'une des plus anciennes résidentes de la MAS Jolane, nous a quittés.

Martine est rentrée à la MAS Jolane à l'âge de 42 ans, en décembre 1994.

Celles et ceux qui l'ont connue à son arrivée parlent de son dynamisme, de ses courses folles dans les couloirs de la MAS Jolane, sa passion pour le café...

Ces derniers mois, l'âge la rattrapant, son état de santé s'étant dégradé progressivement et irrémédiablement, nous avons décidé, en lien avec son frère, de l'accompagner le plus sereinement possible dans sa fin de vie, chez elle, à la MAS Jolane.

Les équipes de jour, de nuit, les infirmières se sont relayées à son chevet pour la rassurer, l'aider, lui prodiguer des soins, soutenues par l'équipe des soins palliatifs de l'Hôpital des Charmettes.

« Cette rencontre a été très enrichissante pour notre équipe et nous rappelle l'importance de travailler en réseau pour des situations aussi délicates et complexes que représente la fin de vie dans le secteur du handicap ».

Un décès est toujours un moment très douloureux dans nos établissements : douloureux pour tous les résidents qui eux, vivent la perte d'un des leurs et, parfois expriment difficilement leurs émotions ; douloureux pour les équipes qui accompagnent et prennent soin, pour tous les autres services ; douloureux aussi pour les familles. Vivre cette fin de vie à domicile n'aurait pu se faire sans l'engagement de tous :

- en premier lieu les professionnels de l'unité Héliade, qui malheureusement ont perdu trois de leur résidents depuis mai 2013 et qui ont été très présents et soutenant,
- l'équipe des infirmières qui a prodigué les soins apaisants et de confort,
- ainsi que l'ensemble des professionnels de l'établissement.

Cette démarche n'aurait pas non plus pu se réaliser sans le soutien de l'équipe de l'Hôpital des Charmettes qui a été très à l'écoute et très réactive à chacune de nos demandes. Nous les en remercions. »

► Toute l'équipe de la MAS Jolane

NATHALIE FAVRE, Cadre de santé, Vice-présidente de la SFAP (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs), Responsable du Centre de soins palliatifs CRF USP - EMSP Hôpital des Charmettes à Lyon

Rémunération des travailleurs handicapés en Esat :

LA RÉMUNÉRATION GARANTIE SE COMPOSE :

- d'une part financée par l'Esat au moins égale à 5% du Smic
- d'une aide au poste à la charge de l'État : soit 50% du Smic si la participation Esat est comprise entre 5 et 20% du Smic, soit réduite de 0,5% pour chaque hausse de 1% de la part financée par l'Esat.

Participation ESAT en % du SMIC brut	Aide au poste en % du SMIC brut	Rémunération garantie en % du SMIC brut
5%	50%	55% (5.24€)
10%	50%	60% (5.72€)
15%	50%	65% (6.20€)
20%	50%	70% (6.67€)
40%	40%	80% (7.62€)
60%	30%	90% (8.58€)
80%	20%	100% (9.53€)
100%	10%	110% (10.48€)

ADRESSES UTILES

- **Unapei**
Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapi Rhône-Alpes**
Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**
Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Isère Tél. 04 76 46 39 66
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

**ASSOCIATIONS AFFILIÉES
À L'ADAPEI DU RHÔNE**

- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis) :**
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant) :**
Annie Laurent – Tél. 04 72 24 38 63
- **Association des Monts du Lyonnais**
Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 03 95

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- **Association Alova (Loisirs et vacances adaptés) :**
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône :**
Jean-Claude RIVARD
Tél. 06 21 02 28 54
- **Association Trisomie Geist 21 :**
Tél. 06 37 14 17 00
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil :**
Jean-Pierre et Nicole Grosjean
Tél. 04 72 31 06 16
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés) :** Tél. 04 72 69 25 25

ASSOCIATIONS AMIES

- **Association Sésame Autisme Rhône-Alpes :** Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)**
Tél. 04 74 65 00 70

ADMINISTRATIONS

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)**
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon
Tél. 0 800 869 869 (N° vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**
www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS) :**
241, rue Garibaldi
69418 Lyon CEDEX 03
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint Jean de Dieu**
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
Tél. 04 72 42 19 19



ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN

20 € par an

Bulletin d'abonnement 2013
à compléter et à retourner avec votre règlement,
(par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)
sous enveloppe affranchie à l'adresse :

Adapei du Rhône
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

NOM.....

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

Date :

Signature :

SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :

Les quatre Vents
69550 RONNO
Tél. : 04 74 89 32 54
Fax : 04 74 89 27 82
E-mail : sarl.beauchaine@wanadoo.fr

Institut de formation des cadres du secteur social et médico-social

- ◆ FORMATIONS SUPÉRIEURES DIPLOMANTES : CAFDES, CAFERUIS, RESEG
- ◆ ACCOMPAGNEMENT À LA VAE
- ◆ FORMATION CONTINUE SUR LES PRIORITÉS MÉTIERS
- ◆ CYCLES DE CONFÉRENCES ET JOURNÉES PROFESSIONNELLES

LYON 9^{ème} ☎ 04.72.53.61.80 Consultez notre offre : www.arafdes.fr

7 rue Pierre Poizat
69240 BOURG-DE-THIZY

Fabricant de matériaux, films et papiers adhésifs

☎ 04.74.64.67.67.
☎ 04.74.64.67.68.

BERTRAND DURON
CONSTRUCTEUR
BÂTIMENT-TRAVAUX-PUBLICS
04 74 89 75 52
www.bduron.fr

ENTRETIEN DEPANNAGE
TOUS SYSTEMES de CHAUFFAGE
INDUSTRIES et PARTICULIERS

D. LE FOULER 06 67 70 59 31 V. DE PAOLIS 06 67 74 42 95

5 rue Traversière - 69470 COURS
Tél. : 04 74 89 94 25 - Fax : 04 74 89 96 07

Sciage – Exploitation forestière – Négoce – Transformation du bois
69240 MARDORE
Tél. 04 74 64 52 70 – Fax 04 74 64 60 56

Garage FLACHY – PEUGEOT SERVICES MORNANT
Maintenance – Carrosserie – Vente véhicules neufs
www.garage-flachy.com
04 78 44 02 70

TROIS SITES POUR VOUS FORMER

- SAINT JEAN LA BUSSIÈRE 69550**
ZA Chavanis
Tél. 04 74 89 49 90
corgierformation@wanadoo.fr
- ROANNE 42300**
223, route de Charlieu
Tél. 04 77 78 14 49
corgierroanne@orange.fr
- VILLEFRANCHE/SAONE 69400**
651, avenue de la Plage
Tél. 04 74 68 46 21
corgiervillefranche@orange.fr

Extincteurs – Poteau Incendie
R.I.A. – Colonne Sèche
Extinction Automatique
Éclairage de Secours
Désenfumage – Alarme
Signalétique – Formation

39, Allée Paul Forge – 42153 Riorges
Tél : 04.77.68.07.28 – Fax : 04.77.70.25.07
E-mail : contact@lis-ra.com

CARROSSERIE DES GRANGES

PASSAGE AU BANC
ZI Les Granges
69240 Bourg-de-Thizy
Tél. 04 74 64 32 10
Fax : 04 74 64 21 73



6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

FORESTIER - GUYARD
et associés

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

Assurances

UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69

appel à 0,15 € TTC/mn



les menuisiers du rhône

1 rue des Alpes
69120 Vaulx en Velin

- menuiserie • agencement
- ébénisterie

Tél. 04 78 84 96 57

Fax. 04 78 84 86 46

mdr@menuisiersdurhone.fr

www.menuisiersdurhone.fr



H.T.V.S.
ARCHITECTURE

Agence d'architecture

2 rue de la gare 69009 Lyon - T:04-72-53-67-20 - F:04-78-43-48-80 - www.htvs.fr



- VERANDA - FENETRES
- TOUTES MENUISERIES ALU SUR MESURES
- PORTAILS ET MOTORISATIONS - CLOTURES
- PORTES DE GARAGES
- VOLETS ROULANTS – VOLETS BATTANTS
- GARDE CORPS

Siège Social BRIENNON : 04 77 60 80 29

Magasin ROANNE : 04 77 71 83 38

www.cizeron.com



**TROPHÉES
SOLIDARITÉ**

HOMMES & TERRITOIRES
BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS

ENCOURAGER & ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES *sur notre territoire*

Les Trophées Solidarité Hommes & Territoires sont un concours organisé par la Banque Populaire Loire et Lyonnais afin de mettre en avant, de promouvoir et récompenser les associations des territoires sur lesquels elle est implantée. Ils sont les dignes successeurs des Prix Initiatives Région.

Sur chacun des 4 territoires de la banque, Lyon, Saint-Etienne, Vienne et Villefranche 3 associations réalisant des actions d'intérêt général seront cette année récompensées soit 12 associations.

DÉCOUVREZ CE CONCOURS SUR:
www.bp2l-trophees.fr

BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS
BANQUE & ASSURANCE

